

Des progrès satisfaisants ?

La mobilité économique
d'une génération à l'autre
à travers le monde

ABRÉGÉ

Ambar Narayan
Roy Van der Weide

Alexandru Cojocaru
Christoph Lakner
Silvia Redaelli
Daniel Gerszon Mahler
Rakesh Gupta N. Ramasubbaiah
Stefan Thewissen



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Des progrès satisfaisants ?

La mobilité économique
d'une génération à l'autre à travers le monde

ABRÉGÉ

Ambar Narayan, Roy Van der Weide,
Alexandru Cojocaru, Christoph Lakner,
Silvia Redaelli, Daniel Gerszon Mahler,
Rakesh Gupta N. Ramasubbaiah
et Stefan Thewissen



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Cet abrégé présente un aperçu du rapport intitulé *Progrès satisfaisants ? La mobilité économique d'une génération à l'autre à travers le monde* (doi: 10.1596/978-1-4648-1210-1). La version intégrale du rapport définitif, une fois publié, sera affichée en format PDF sur le site <https://openknowledge.worldbank.org/>. Des exemplaires du rapport peuvent également être commandés à l'adresse <http://Amazon.com>. Pour toute citation, reproduction et adaptation, veuillez utiliser la version définitive du rapport.

© 2018 Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale
1818 H Street NW, Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000 ; Internet : www.worldbank.org

Certains droits réservés

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données citées dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières. Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue ni ne peut être considéré comme une limitation des priviléges et immunités de la Banque mondiale, ni comme une renonciation à ces priviléges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et licences



L'utilisation de cet ouvrage est soumise aux conditions de la licence Creative Commons Attribution 3.0 IGO (CC BY 3.0 IGO) <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo>. Conformément aux termes de la licence Creative Commons Attribution, il est possible de copier, distribuer, transmettre et adapter le contenu de l'ouvrage, notamment à des fins commerciales, sous réserve du respect des conditions suivantes :

Mention de la source — L'ouvrage doit être cité de la manière suivante : Banque mondiale. 2018. *Progrès satisfaisants ? La mobilité économique d'une génération à l'autre à travers le monde*. Abrégé. Banque mondiale, Washington, DC. License : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.

Traductions — Si une traduction de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source de l'ouvrage le déni de responsabilité suivant : *Cette traduction n'a pas été réalisée par la Banque mondiale et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de cette dernière. La Banque mondiale ne saurait être tenue responsable du contenu de la traduction ni des erreurs qu'elle pourrait contenir.*

Adaptations — Si une adaptation de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source le déni de responsabilité suivant : *Cet ouvrage est une adaptation d'une œuvre originale de la Banque mondiale. Les idées et opinions exprimées dans cette adaptation n'engagent que l'auteur ou les auteurs de l'adaptation et ne sont pas validées par la Banque mondiale.*

Contenu tiers — La Banque mondiale n'est pas nécessairement propriétaire de chaque composante du contenu de cet ouvrage. Elle ne garantit donc pas que l'utilisation d'une composante ou d'une partie quelconque du contenu de l'ouvrage ne porte pas atteinte aux droits des tierces parties concernées. L'utilisateur du contenu assume seul le risque de réclamations ou de plaintes pour violation desdits droits. Pour réutiliser une composante de cet ouvrage, il vous appartient de juger si une autorisation est requise et de l'obtenir le cas échéant auprès du détenteur des droits d'auteur. Parmi les composantes, on citera, à titre d'exemple, les tableaux, les graphiques et les images.

Pour tous renseignements sur les droits et licences, s'adresser au service des publications de la Banque, The World Bank Group, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA; e-mail: pubrights@worldbank.org.

Conception graphique de la couverture : Bill Pragluski, Critical Stages, LLC.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Remerciements</i>	<i>v</i>
<i>Abréviations</i>	<i>vii</i>
Abrégé	1
Introduction	1
Le rôle de l'éducation dans la mobilité intergénérationnelle à travers le monde	3
Vecteurs de la mobilité intergénérationnelle du niveau d'éducation et des revenus	15
Pourquoi la MI est-elle importante ?	20
Politiques publiques pouvant améliorer la mobilité intergénérationnelle	24
Conclusion : quelques principes stratégiques pour une meilleure MI	37
Notes	39
Bibliographie	43

REMERCIEMENTS

Le présent ouvrage a été rédigé par une équipe dirigée par Ambar Narayan et Roy Van der Weide, et dont les principaux membres étaient Alexandru Cojocaru, Christoph Lakner, Daniel Gerszon Mahler, Rakesh Gupta N. Ramasubbaiah, Silvia Redaelli, et Stefan Thewissen. David Newhouse, Fedja Pivodic, et Patrizio Piraino y ont apporté de précieuses contributions. Le rapport a été préparé sous la supervision de Francisco Ferreira et Carolina Sanchez-Paramo et sous la direction générale de Jan Walliser. L'équipe remercie aussi Asli Demirgüç-Kunt, Shanta Devarajan, Roberta Gatti, Ana Revenga, et Carlos Silva-Jauregui pour leurs orientations et leurs conseils.

Miles Corak et Luis-Felipe Lopez-Calva ont examiné le rapport, tout comme l'ont fait Andrea Brandolini et Roberta Gatti au stade de la conception. L'équipe est reconnaissante pour les nombreux commentaires et suggestions formulés par les collègues à l'intérieur comme à l'extérieur de la Banque mondiale. Elle voudrait particulièrement remercier Kathleen Beagle, Maurizio Bussolo, Andrew Dabalen, Maria Davalos, Gabriela Inchauste, Vito Peragine, Martin Rama, Paul Roemer, et Albert Zeufack.

Robert Zimmermann a édité le rapport et Paul McClure a édité l'abrégé publié en octobre 2017. Rumit Pancholi (éditeur chargé de la production), Michael Harrup (éditeur chargé de la production), Patricia Katayama (éditeur chargé des acquisitions), et Deborah Appel-Barker (coordination des impressions) ont dirigé la production du rapport intégral. Maura Leary, soutenue par Venkat Gopalakrishnan, a dirigé la communication et la diffusion des informations durant le lancement de l'abrégé. David Sharrock, Venkat Gopalakrishnan, Yanina Budkin, et Indira Chand étaient en charge de la communication et de la diffusion des informations lors du lancement du rapport et pour sa diffusion. Paul Gallagher, Phillip Jeremy Hay, Victoria Smith, Mikael Reventar, et d'autres collègues ont aussi prêté leur concours à cet effort. Anna Regina Rillo Bonfield, Pamela Gaye Gunio, Karem Nathalia Edwards de Izquierdo, et Estella Malayiki ont également apporté un appui à l'ouvrage. Mary Donaldson Lewis a été d'une aide précieuse en ce qui concerne les graphiques. Toutes les cartes ont été produites par Bruno Bonansea.

L'équipe voudrait remercier les collègues ci-après de la Banque mondiale pour leurs conseils et leur appui dans la création de la Base de données mondiale sur la mobilité intergénérationnelle : Frank Adoho, Raul Andres Castaneda Aguilar, Saniya Ansar, Sam Asher, Aziz Atamanov, Joao Pedro Wagner de Azevedo, Reena Badiani- Magnusson, Kathleen Beegle, Tom Bundervoet, Jean-Pierre Chauffour, Andrew Dabalén, Carolina Diaz-Bonilla, Olivier Dupriez, Freeha Fatima, Samuel Freije-Rodriguez, Isis Gaddis, Emanuela Galasso, John Giles, Nadia Belhaj Hassine, Jake Hess, Yang Huang, Jonathan Kastelic, Leora Klapper, Aart Kraay, Ghazala Mansuri, Federica Marzo, Kris Mcdonall, Maria Ignacia Contreras Mediano, Claudio Montenegro, Jose Montes, Rose Mungai, Tu Chi Nguyen, Minh Cong Nguyen, Theresa Osborne, Gbemisola Oseni, Truman Packard, Paul Andres Corral Rodas, Prem Sangraula, Kinnon Scott, Dorothe Singer, Diane Steele, Hiroki Uematsu, Rashiel Velarde, Ayago Esmubancha Wambile, et Judy Yang. L'équipe adresse aussi ses remerciements aux collègues suivants en dehors de la Banque : Paolo Brunori, Daniele Checchi, Philippe de Vreyer, Muhammed Abdul Khalid, Sylvie Lambert, Paolo Mauro, Guido Neidhöfer, Paul Novosad, Vito Peragine, et Eleni Yitbarek.

Les estimations de la mobilité des revenus pour un grand nombre des pays figurant dans la base de données mondiale ont été obtenues grâce au projet *Equal Chances* de l'Université de Bari, à laquelle l'équipe exprime sa profonde gratitude. Le projet *Equal chances* a aussi gracieusement offert de rendre la base de données disponible sur son site web, ce qui permettra au public de suivre les tendances et l'évolution globales de la mobilité intergénérationnelle.

Le présent rapport résulte d'un projet conjoint du Groupe de recherche sur le développement de la Vice-présidence Économie du développement et du Pôle mondial d'expertise en pauvreté et équité de la Vice-présidence Croissance équitable, finance et institutions de la Banque mondiale.

ABRÉVIATIONS

BDMMI	Base de données mondiale sur la mobilité intergénérationnelle
ECD	Développement de la petite enfance
FCV	Fragilité, conflit et violence
ICE	Inégalité des chances économiques
LFP	Taux d'activité
MI	Mobilité intergénérationnelle
MLD	Écart logarithmique moyen
PIB	Produit intérieur brut

Abrégé

Introduction

La mobilité économique d'une génération à l'autre, aussi appelée mobilité intergénérationnelle (MI) dans les écrits économiques, est un élément clé du progrès humain. Dans la plupart des pays, les parents aimeraient voir leurs enfants avoir un niveau de vie plus élevé que le leur et donc mieux vivre qu'eux. Et la plupart des gens aimeraient avoir la possibilité de gravir l'échelle sociale pour atteindre un échelon plus élevé qu'à leur naissance. Pour promouvoir une croissance durable et solidaire, les politiques publiques doivent aider à satisfaire ces aspirations. Toutefois, dans trop de pays à travers le monde, il y a lieu de penser que la mobilité sociale pose problème. Cela est tout particulièrement vrai dans les pays en développement. En effet, dans la plupart de ces pays il est plus difficile que dans les pays riches de passer du pied au sommet de l'échelle économique.

La présente étude mesure l'amplitude de la mobilité sociale dans les économies partout dans le monde, examine son évolution au fil du temps et d'une génération à l'autre, et s'intéresse aux facteurs qui pourraient être liés à son amplification, pour en tirer les conséquences sur les politiques à mener. En rendant compte des constatations faites à l'échelle mondiale, elle comble une lacune importante des données d'observation sur la MI. Dans son analyse mondiale, elle met surtout l'accent sur le rôle du système éducatif dans la mobilité ; l'éducation est un secteur important en soi, mais elle est aussi un élément essentiel de la mobilité économique. Une nouvelle base de données — la base de données mondiale sur la mobilité intergénérationnelle (BDMMI) — qui couvre plus de 95 % de la population mondiale sert de base à l'analyse de la plupart des données primaires. Pour compléter le tableau mondial de la mobilité du niveau d'éducation, la mobilité intergénérationnelle sur l'échelle des revenus est mesurée ou établie à partir d'études existantes d'un ensemble plus restreint d'économies pour permettre de mieux comprendre les évolutions et les moteurs de la mobilité des revenus et ses liens avec la mobilité du niveau d'éducation.

L'amplification de la mobilité entre deux générations est interprétée de deux façons distinctes mais complémentaires. La *MI ascendante absolue* mesure l'amplitude de l'élévation du niveau de vie des enfants par rapport à celui de leurs parents. Ce type de mobilité est le reflet d'une aspiration universelle des

parents qui espèrent que leurs enfants vivront mieux qu'eux. L'amplification de la mobilité ascendante absolue est étroitement liée à l'accroissement des revenus et à une plus grande prospérité partagée, c'est-à-dire à l'augmentation des revenus des 40 % les plus pauvres lorsque ces progrès s'inscrivent dans la durée. L'importance donnée à la mobilité *ascendante* est fondamentale, celle-ci pouvant également être descendante du fait de facteurs d'incertitude ou de risque non couverts, par exemple.

La *MI relative* montre dans quelle mesure la situation d'un individu sur l'échelle économique est indépendante de celle de ses parents. L'accroissement de la mobilité relative entre deux générations va de pair avec la diminution de l'inégalité des chances qui est la mesure dans laquelle les réalisations au cours de la vie d'un individu sont influencées par le contexte de sa naissance, c'est-à-dire le niveau d'instruction et de revenu des parents, la race, le sexe et le lieu de naissance, par exemple¹. Ce contexte est déterminant. Ainsi, les enfants nés chaque jour dans le monde ont des perspectives très différentes en fonction de la situation dont ils héritent.

Les deux types de mobilité sont importants pour promouvoir le progrès économique et maintenir un contrat social répondant aux aspirations de la société. En l'absence de mobilité absolue, le niveau de vie ne peut s'élever et la cohésion sociale peut être mise à mal par la concurrence à laquelle se livrent différents groupes sociaux pour s'approprier les parts d'un gâteau économique dont la taille est fixe ou diminue. Dans le même temps, un manque de mobilité relative n'est pas seulement profondément injuste, perpétuant les inégalités d'une génération à l'autre, mais il freine la croissance économique du fait de l'inexploitation du potentiel humain qui entraîne une mauvaise affectation des ressources. Cela étant, un manque de mobilité relative peut, à la longue, peser sur la mobilité ascendante absolue.

Le présent ouvrage montre que les mobilités absolue et relative du niveau d'éducation sont en moyenne nettement plus fortes dans les pays à haut revenu que dans les pays en développement, pour les cohortes nées entre les années 40 et les années 80. Si l'écart de mobilité absolue diminue au fil du temps entre les deux groupes de pays, les progrès dans les pays en développement sont au point mort depuis les années 60, stagnant à un niveau de scolarité relativement bas comparé à celui des pays développés. S'agissant de la *MI relative*, les pays à revenu élevé ont davantage progressé que les économies en développement. Aujourd'hui, les 15 pays qui se classent parmi les 10 % les plus faibles en termes de mobilité relative sont tous des pays en développement.

Parmi les pays en développement, la mobilité — absolue et relative — du niveau d'éducation varie beaucoup dans la génération actuelle. Par exemple, environ 12 % des adultes nés pendant les années 80 dans certains pays fragiles ou à faible revenu d'Afrique subsaharienne (l'Afrique, ci-après) ont un niveau d'éducation plus élevé que celui de leurs parents, contre plus de 80 % pour la même génération dans des pays de la région Asie de l'Est et Pacifique (l'Asie de l'Est, ci-après). En moyenne, la mobilité relative pour les économies d'Asie du Sud et d'Afrique est sensiblement inférieure à celle des autres régions en développement.

Dans un sous-ensemble de 75 pays, la mobilité relative des *revenus*, sur la base des estimations du présent ouvrage combinées à celles des études existantes, présente un profil comportant certaines similarités avec celui de la *MI* du niveau d'éducation. La *MI* des revenus tend à être moindre dans les régions en développement que dans les pays à revenu élevé ; 24 des 25 pays du tiers

inférieur en termes de mobilité des revenus sont tous des pays en développement. Dans le monde en développement, la plupart des pays à faible mobilité relative se trouvent dans les régions Afrique, Asie du Sud, et Amérique latine et Caraïbes (l'Amérique latine, ci-après). Dans plusieurs pays en développement, surtout en Afrique, dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (le Moyen-Orient, ci-après) et en Amérique latine, la MI des revenus progresse plus lentement que la MI du niveau d'éducation ; les faiblesses du marché du travail pourraient contribuer pour beaucoup à ce retard.

Les écarts de mobilité du niveau d'éducation entre les sexes se referment rapidement. Dans les pays avancés, ces écarts pour l'enseignement tertiaire et la mobilité absolue, qui donnaient autrefois l'avantage aux garçons, se sont inversés chez les personnes nées dans les années 60 et ont continué sur cette lancée, le niveau de scolarité des filles étant plus élevé que celui des garçons au cours des dernières décennies. Les filles rattrapent aussi les garçons dans les pays en développement. Mais pour que les filles progressent autant en matière de mobilité des revenus, il faudra réduire les disparités importantes entre les sexes sur le marché du travail.

La mobilité de la moitié inférieure au quartile supérieur de l'échelle des niveaux d'éducation a progressivement diminué dans les pays en développement, alors que l'immobilité s'est accrue dans la moitié inférieure. Pour la génération des années 80 des pays en développement à niveau médian, moins de 15 % des individus nés dans la moitié inférieure atteignent le quartile supérieur, plus des deux tiers demeurant dans la moitié inférieure. La forte persistance intergénérationnelle du niveau d'éducation en haut et en bas de l'échelle est un sujet d'inquiétude non seulement dans les pays en développement, mais aussi dans la plupart des économies à travers le monde.

Il ressort de la base de données mondiale que les économies ayant une plus forte MI du niveau d'éducation sont mieux placées pour stimuler la croissance et faire reculer la pauvreté et les inégalités. L'arrêt de la progression de la mobilité absolue, la faiblesse de la mobilité relative et la persistance marquée des niveaux d'éducation au bas de l'échelle dans une grande partie du monde en développement ravivent les craintes au sujet des progrès futurs. Ces inquiétudes sont particulièrement vives pour l'Afrique et l'Asie du Sud où le devenir des enfants dépend encore plus de la situation socioéconomique de leurs parents que dans toute autre région en développement, ce qui donne à penser que la mobilité relative dans ces deux régions restera faible dans un proche avenir.

Cela étant, la hausse de la mobilité du niveau d'éducation observée dans de nombreux pays à revenu élevé et dans certains pays d'Asie de l'Est, d'Amérique latine et du Moyen-Orient pour les individus nés entre les années 50 et les années 80 suscitent l'optimisme, montrant que l'action des pouvoirs publics peut changer le statu quo. Il y a aussi des raisons d'espérer en Afrique et en Asie du Sud. Selon des prévisions sommaires, l'accroissement de la scolarité ces 20 dernières années pourrait avoir fait progresser la mobilité absolue dans ces deux régions pour la génération des années 90.

Le rôle de l'éducation dans la mobilité intergénérationnelle à travers le monde

Les données d'observations existantes sur la mobilité intergénérationnelle concernent principalement la mobilité relative (et non absolue) masculine (de père en fils) dans les pays à revenu élevé. Selon un examen récent des écrits

existants en la matière, seuls 42 pays, dont seulement 12 à faible revenu ou à revenu intermédiaire, ont donné lieu à des estimations comparables de la MI relative des revenus; et l'enquête la plus détaillée de portée internationale menée à ce jour sur la MI relative du niveau d'éducation ne couvre elle aussi que 42 pays². En revanche, le présent ouvrage comporte des estimations de la mobilité relative et absolue du niveau d'éducation d'un ensemble de pays où vivent plus de 95 % de la population mondiale. Cette couverture permet d'analyser les tendances et les évolutions de la mobilité relative et absolue du niveau d'éducation à travers le monde, tant pour les hommes que pour les femmes. Les données sur la mobilité intergénérationnelle des revenus sont établies pour un sous-ensemble de pays, sur la base des estimations du présent rapport combinées à des estimations comparables dans les études existantes.

La mobilité du niveau d'éducation est un élément clé de la mobilité économique d'une génération à l'autre

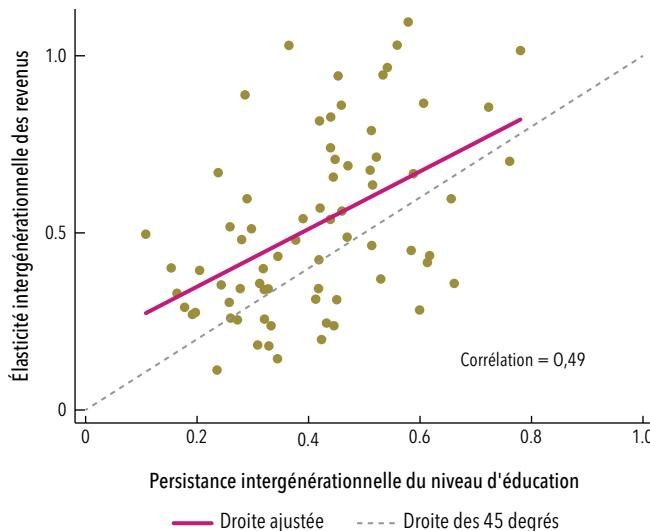
L'éducation étant un vecteur clé de progrès humain, la mobilité du niveau d'éducation est importante en soi et constitue une composante essentielle de la mobilité économique, entendue en termes de bien-être, et non uniquement de revenu. En outre, l'éducation étant souvent un puissant facteur de prédition des revenus sur la durée de vie, la mobilité intergénérationnelle dans ce domaine est un élément clé de la mobilité des revenus, avec cependant deux restrictions majeures. D'une part, la mobilité du niveau d'éducation se mesure ici indépendamment de la qualité de l'apprentissage, ce qui en fait un indicateur peu fiable des compétences qui auront une incidence sur le revenu de l'individu à l'âge adulte. D'autre part, la corrélation entre la MI du niveau d'éducation et la MI des revenus dépend de plusieurs facteurs, tels que la façon dont le marché du travail rétribue les compétences et l'incidence des relations des parents sur les opportunités économiques — facteurs qui peuvent tous varier d'un pays à l'autre et au fil du temps.

Les théories économiques tendent à établir une corrélation positive entre la mobilité du niveau d'éducation et la mobilité des revenus, la persistance intergénérationnelle des niveaux de rémunération s'expliquant par les dotations à la naissance et les préférences parentales dans l'investissement réalisé au profit des enfants³. On observe, de manière empirique, que cette corrélation est étroite là où il existe des données sur la mobilité relative des revenus et la mobilité du niveau d'éducation pour des cohortes comparables (figure O.1)⁴. Cette relation reste cependant imparfaite, ce qui signifie que le classement relatif des pays peut changer en fonction de la mesure utilisée. En général, la corrélation entre la mobilité du niveau d'éducation et la mobilité des revenus sera d'autant plus étroite que les économies sont similaires en termes de rentabilité de l'éducation et que l'éducation est un facteur de prédition des revenus dans les deux générations.

Tendances et évolutions de la mobilité intergénérationnelle du niveau d'éducation

Pour évaluer l'évolution spatiale et temporelle de la mobilité du niveau d'éducation, on mesure la mobilité ascendante absolue dans un pays par la proportion de personnes interrogées qui, dans un échantillon national représentatif, ont un niveau d'éducation supérieur à celui de leur parent le plus instruit (hors

FIGURE 0.1 La corrélation entre la mobilité relative du niveau d'éducation et celle des revenus existe, mais elle est imparfaite.



Source : Base de données mondiale sur la mobilité intergénérationnelle (BDMMI) (Banque mondiale); Equalchances (2018); multiples autres études.

Note : Une élasticité (persistance) intergénérationnelle plus forte indique une mobilité intergénérationnelle plus faible. Les estimations de l'élasticité intergénérationnelle du revenu concernent la cohorte des années 60 ou 70, et celles de la persistance du niveau d'éducation la cohorte des années 80.

enquêtés dont les parents ont suivi un enseignement tertiaire⁵. La mobilité relative mesure le degré d'indépendance du niveau d'instruction d'une personne par rapport à celui de ses parents, en appliquant le coefficient de régression des années de scolarité des enfants sur les années de scolarité des parents. Plus ce coefficient est élevé, plus la persistance intergénérationnelle est forte, et plus la mobilité relative est faible⁶. La MI est estimée pour des cohortes décennales d'adultes nés entre 1940 et 1989. Par exemple, le terme « enfant » de la « cohorte des années 80 » renvoie à la génération née entre 1980 et 1989, et le terme « parents » aux parents de cette génération. La cohorte des années 80 est la cohorte dont les membres sont susceptibles d'avoir terminé leurs études et représente donc la dernière génération d'adultes, ce qui signifie aussi que les tendances de la MI présentées ici ne reflètent pas les changements de niveau de scolarité qui auraient pu survenir au cours de la dernière dizaine d'années.

Les MI relative et absolue du niveau d'éducation sont estimées pour la cohorte des années 80 dans 148 pays, représentant 96 % de la population mondiale. Il s'agit notamment de 111 pays en développement où vivent 96 % de la population du monde en développement. À l'exception du Moyen-Orient, la population est couverte à plus de 90 % dans toutes les autres régions. Pour 111 des 148 pays, soit 87 % de la population mondiale, la MI estimée couvre de multiples cohortes. Toutes les mesures de la mobilité correspondant à des groupes de pays sont des moyennes simples, non pondérées de la population. Elles représentent donc la MI moyenne de tous les pays du groupe, et non la MI de l'individu moyen du groupe.

La mobilité absolue et la mobilité relative sont plus faibles dans les pays en développement que dans les pays à revenu élevé

La MI absolue du niveau éducatif a toujours été plus forte dans les pays à revenu élevé que dans les pays en développement et continue de l'être dans la cohorte des années 80 (figure O.2, partie a)⁷. Dans cette cohorte, la MI relative moyenne des pays en développement est aussi sensiblement inférieure à la MI relative moyenne des pays à revenu élevé (figure O.2, partie b). Sept des 15 économies du décile supérieur de la MI relative pour la génération des années 80 sont des pays à revenu élevé alors que toutes les économies classées dans le décile inférieur sont des pays en développement⁸. L'écart est à la mesure de la faiblesse systématique de la MI relative des revenus lorsqu'on utilise les estimations existantes à couverture mondiale beaucoup plus limitée⁹.

Si l'écart de mobilité absolue entre les pays à revenu élevé et les économies en développement se resserre, la mobilité absolue des seconds est au point mort depuis les années 60

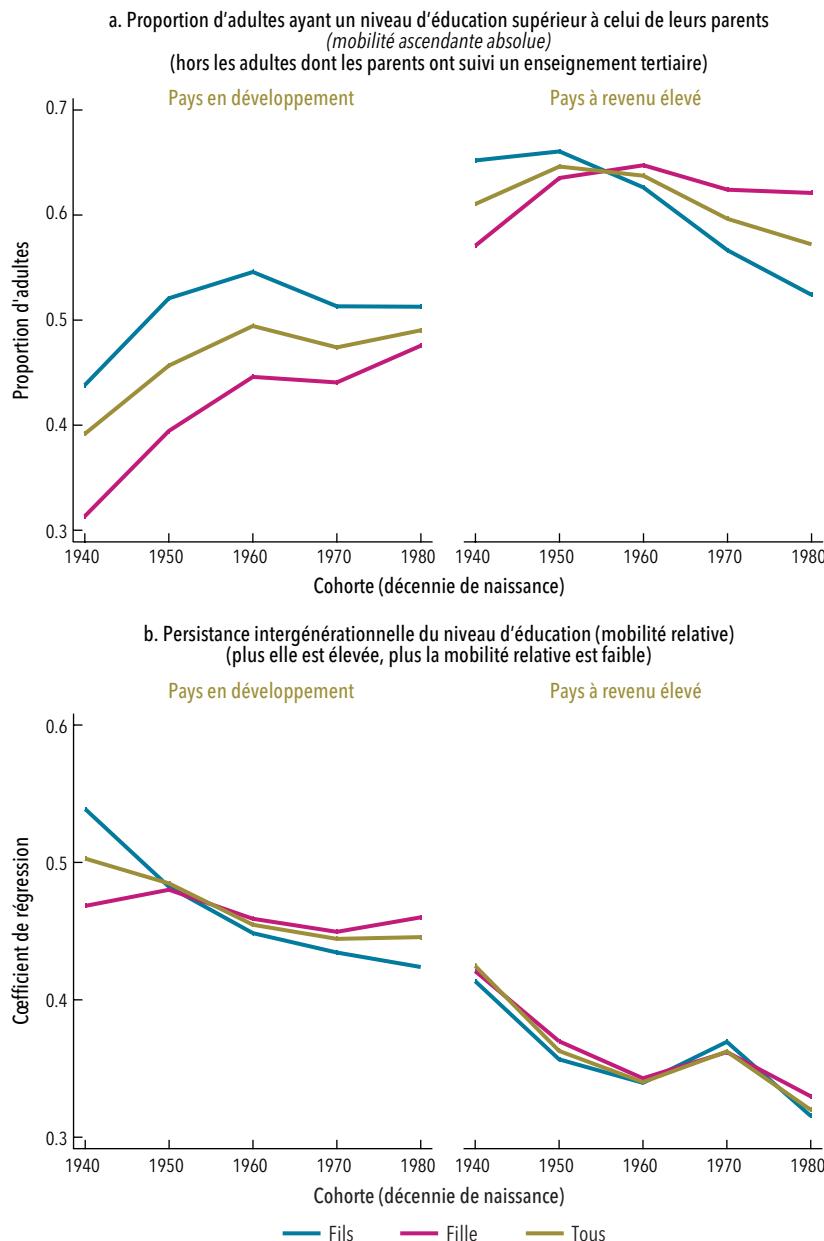
L'écart absolu diminue quelque peu entre les pays à revenu élevé et les pays en développement (figure O.2, partie a). La tendance de fond est toutefois moins positive. En effet, l'écart se resserre parce que la MI absolue baisse dans les pays avancés depuis la cohorte des années 50 alors qu'elle est stationnaire dans les pays en développement depuis la cohorte des années 60. Ainsi, dans un pays en développement moyen, environ 47 % des individus de la génération des années 80 ont un niveau d'éducation supérieur à celui de leurs parents, une proportion quasiment inchangée depuis la génération des années 60. Et, pour la même génération dans un pays avancé moyen, ils sont 57 % à avoir aujourd'hui un niveau de scolarité plus élevé que celui de leurs parents, soit moins que pendant la génération des années 50.

Dans le pays en développement moyen, la progression de la mobilité absolue s'est arrêtée à un niveau de scolarité bien inférieur à celui du pays avancé moyen. Le resserrement de l'écart de MI absolue entre les pays à revenu élevé et les économies en développement ne veut pas dire que les niveaux moyens d'éducation de ces pays se sont rapprochés. Cet écart reste aussi large aujourd'hui qu'il y a 40 ans (figure O.3). Les fils et les filles ont en moyenne suivi une scolarité plus longue que leurs parents presque partout. Mais le monde en développement d'aujourd'hui en est à peu près au stade qu'avait atteint le monde à revenu élevé il y a 40 ans.

La mobilité relative des économies en développement ne cesse de prendre du retard sur celle des pays avancés

La mobilité relative a augmenté plus rapidement dans les pays à revenu élevé que dans les pays en développement entre les cohortes des années 40 et 80, ce qui a progressivement creusé l'écart entre les deux groupes d'économies (figure O.2, partie b). Cela vaut particulièrement pour la période couverte par les cohortes des années 70 et 80, une période pendant laquelle la MI relative du pays en développement moyen n'a pas progressé, alors qu'elle augmentait dans le pays avancé moyen. La MI relative pour la génération des années 80 dans un pays en développement moyen est proche de celle de la génération des années 40 dans un pays avancé moyen¹⁰.

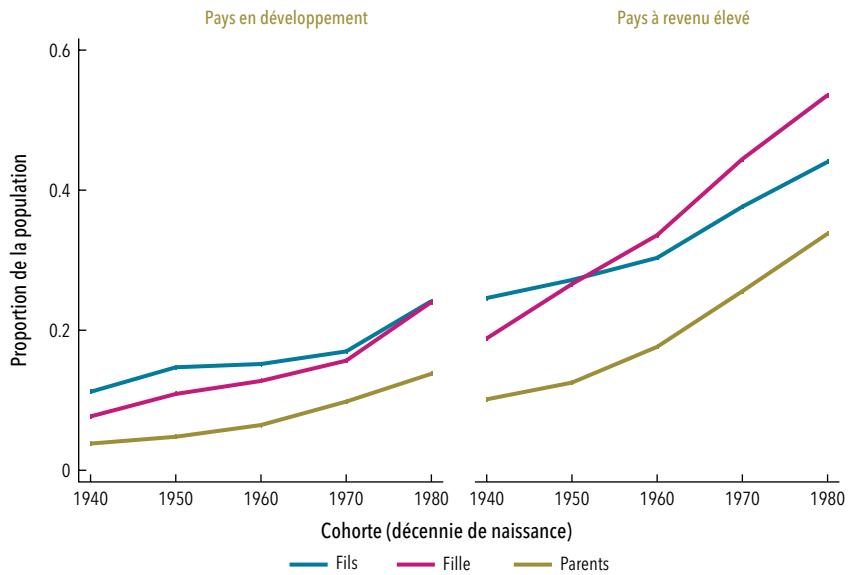
FIGURE 0.2 Évolution temporelle des MI absolue et relative dans les pays en développement et les pays à revenu élevé



Source : Calculs fondés sur les données de la BDMMI (Banque mondiale).

Note : La mobilité ascendante absolue est la proportion des personnes interrogées qui, dans un échantillon national représentatif, ont un niveau d'éducation supérieur à celui de leur parent le plus instruit (hors enquêtés dont les parents ont suivi un enseignement tertiaire). Les niveaux d'éducation y sont répartis en cinq catégories selon l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) (2012). La persistance intergénérationnelle s'obtient en appliquant le coefficient de régression des années de scolarité des enfants sur les années de scolarité de leurs parents. Une persistance plus forte indique une mobilité relative plus faible. Les moyennes pour les pays en développement et les pays à revenu élevé sont des moyennes simples (non pondérées de la population) des pays de chaque groupe.

FIGURE 0.3 Proportion de la population de différentes cohortes ayant suivi un enseignement tertiaire



Source : Calculs fondés sur la BDMMI (Banque mondiale).

Note : Les chiffres pour les pays en développement et les pays à revenu élevé sont des moyennes simples (non pondérées de la population) des pays de chaque groupe.

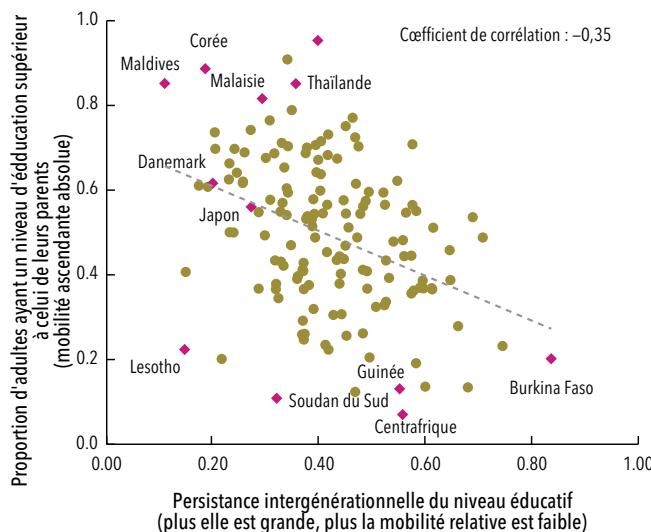
La corrélation entre les mobilités absolue et relative du niveau d'éducation pour la génération des années 80 existe, mais elle est imparfaite.

En moyenne, les économies dans lesquelles une forte proportion d'adultes ont fréquenté l'école plus longtemps que leurs parents sont aussi des pays dans lesquels le degré de dépendance intergénérationnelle du niveau d'éducation est moindre (figure O.4). Cela conforte l'opinion selon laquelle les MI relative et absolue se complémentent et se renforcent. Un manque de mobilité relative se traduit par une croissance plus faible et moins solidaire qui, à son tour, limite progressivement la mobilité absolue. Toutefois, la corrélation est imparfaite et comporte de nombreuses aberrations, comme certains pays d'Asie de l'Est dans lesquels la mobilité absolue est très élevée (p. ex. la République de Corée et la Malaisie) du fait d'une élévation rapide des niveaux d'éducation, très bas au départ, comparativement à des pays qui se sont développés plus tôt (p. ex. le Danemark et le Japon) qui ont des niveaux similaires de mobilité relative.

La mobilité intergénérationnelle s'est améliorée dans certaines régions en développement, mais a baissé ou a marqué le pas dans d'autres

Si, en moyenne, la mobilité intergénérationnelle s'est améliorée dans le monde en développement depuis la cohorte des années 50, les progrès sont très inégaux. Entre les cohortes des années 50 et des années 80, les avancées se cantonnent essentiellement à l'Asie de l'Est, à l'Amérique latine et au Moyen-Orient. En revanche, les MI absolue et relative ont baissé en Europe orientale et en Asie centrale et sont restées stationnaires en Afrique. En Asie du Sud, la mobilité absolue a progressé, contrairement à la mobilité relative. Les

FIGURE O.4 La corrélation entre les MI absolue et relative existe, mais elle comporte de nombreuses aberrations



Source : Calculs fondés sur la BDMMI (Banque mondiale).

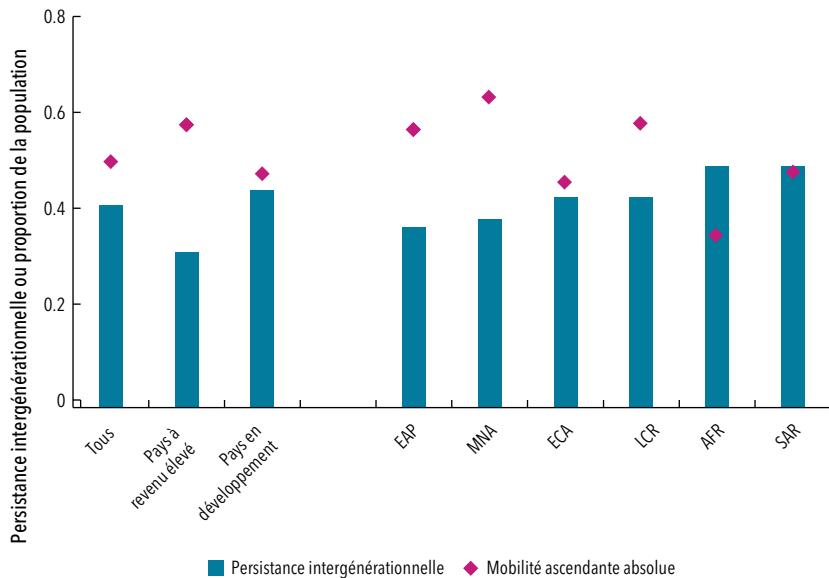
Note : Cohorte des années 80 seulement.

constatations concernant l'Afrique correspondent dans l'ensemble aux estimations faites lors de recherches précédentes pour un nombre plus restreint de pays¹¹.

Ces progrès étant très inégaux, la MI du niveau d'éducation varie beaucoup d'un pays en développement à l'autre. La mobilité absolue moyenne en Asie de l'Est, en Amérique latine et au Moyen-Orient est égale ou supérieure à la moyenne de celle des pays à revenu élevé (figure O.5). En matière de mobilité relative, l'Asie de l'Est devance les autres régions en développement, mais reste en dessous de la moyenne des pays avancés. À l'autre extrémité de la gamme se trouve l'Afrique, où les MI absolue et relative sont très en dessous de la moyenne des économies en développement. Dans le pays moyen d'Afrique, le niveau d'éducation de 35 % de la population née dans les années 80 est supérieur à celui des parents, contre environ 60 % de la même génération dans le pays moyen d'Asie de l'Est, d'Amérique latine ou du Moyen-Orient.

La mobilité de la génération actuelle varie beaucoup d'un pays en développement à l'autre, certains des pays les plus pauvres et les plus fragiles enregistrant la mobilité la plus faible

L'écart de mobilité intergénérationnelle entre les pays en développement performants et non performants est important (carte O.1). Si l'on regarde la mobilité absolue, par exemple, seuls 12 % des individus nés dans les années 80 dans la République centrafricaine, en Guinée et au Soudan du Sud ont atteint un niveau d'éducation supérieur à celui de leurs parents, contre plus de 80 % des habitants de Malaisie et de Thaïlande nés pendant la même décennie. On observe que les pays en proie à des situations de fragilité, conflit et violence (FCV) ont des MI absolue et relative moyennes plus faibles, comparativement aux moyennes des économies en développement pour toutes les cohortes¹². Sur les 15 pays du

FIGURE 0.5 Moyennes des MI absolue et relative par région et catégorie de revenus

Source : Calculs fondés sur la BDMMI (Banque mondiale).

Note : Les moyennes ne sont pas pondérées de la population. Une plus forte persistance intergénérationnelle implique une MI relative plus faible. Les régions sont classées par ordre décroissant de MI relative. Cohorte des années 80 seulement.

décile inférieur de la mobilité absolue pour la cohorte des années 80, 12 sont en Afrique, et 5 d'entre eux sont des pays FCV. Pour la mobilité relative, 10 des 15 pays du décile inférieur sont en Afrique, dont 4 en situation de FCV.

La mobilité du niveau d'éducation du bas au haut de l'échelle éducative à travers le monde

La mesure de la mobilité relative utilisée jusqu'ici n'établit pas de distinction entre mobilité ascendante et mobilité descendante, et la mesure de la mobilité absolue ne rend pas compte de l'influence du bagage des parents sur le niveau éducatif d'un individu par rapport à celui des autres personnes de la même génération. Pour compléter ces mesures, il est utile de s'intéresser également à la proportion de personnes d'une même génération qui atteignent le quartile supérieur de l'échelle éducative parmi celles qui sont nées de parents dont le niveau de scolarité se situe dans la moitié inférieure de leur génération¹³.

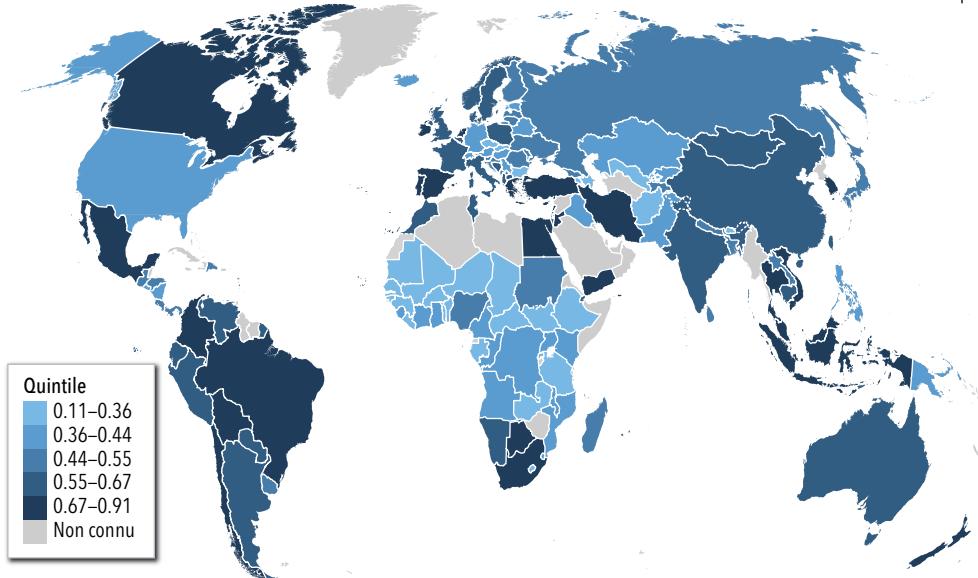
La mobilité de la base au sommet de l'échelle éducative est faible presque partout, mais les pays en développement sont surtout ceux qui enregistrent les taux les plus bas

Dans une grande majorité de pays partout dans le monde, les chances d'un individu d'atteindre le quart supérieur de l'échelle des niveaux éducatifs dépendent beaucoup de l'échelon qu'occupaient ses parents (figure O.6). La proportion d'individus ainsi « promus » serait de 0,25 si leur aptitude à faire des études ne dépendait pas du temps que leurs parents ont passé à l'école. Et pourtant, très rares sont les pays dans lesquels cette proportion dépasse 0,20. Pour la génération des années 80, sur les 50 économies de la moitié inférieure de l'échelle, 46 sont des pays en développement, et quatre seulement sont des pays

CARTE 0.1 La mobilité intergénérationnelle à travers le monde : La génération des années 80

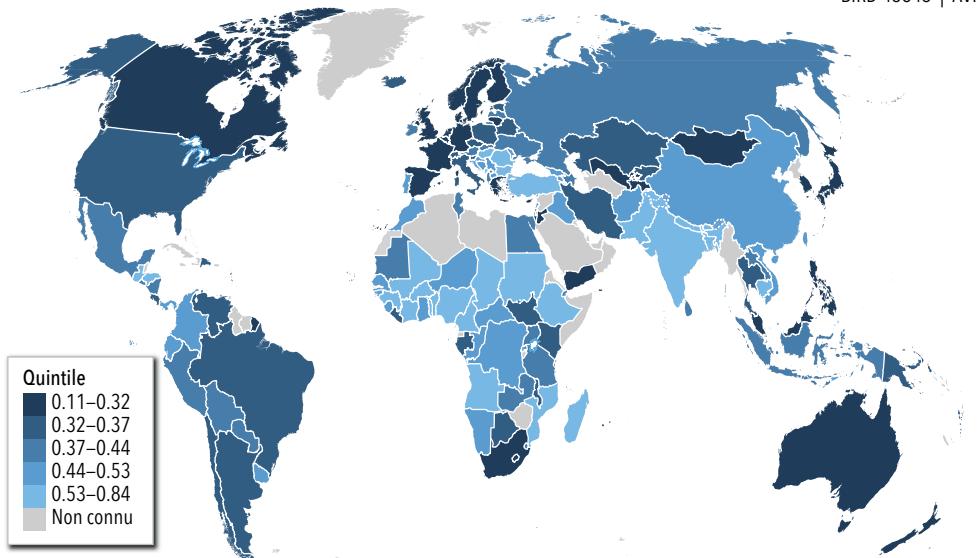
a. Proportion d'adultes ayant un niveau d'éducation supérieur à celui de leurs parents : mobilité ascendante absolue

BIRD 43642 | AVRIL 2018



b. Persistance intergénérationnelle du niveau d'éducation : mobilité relative

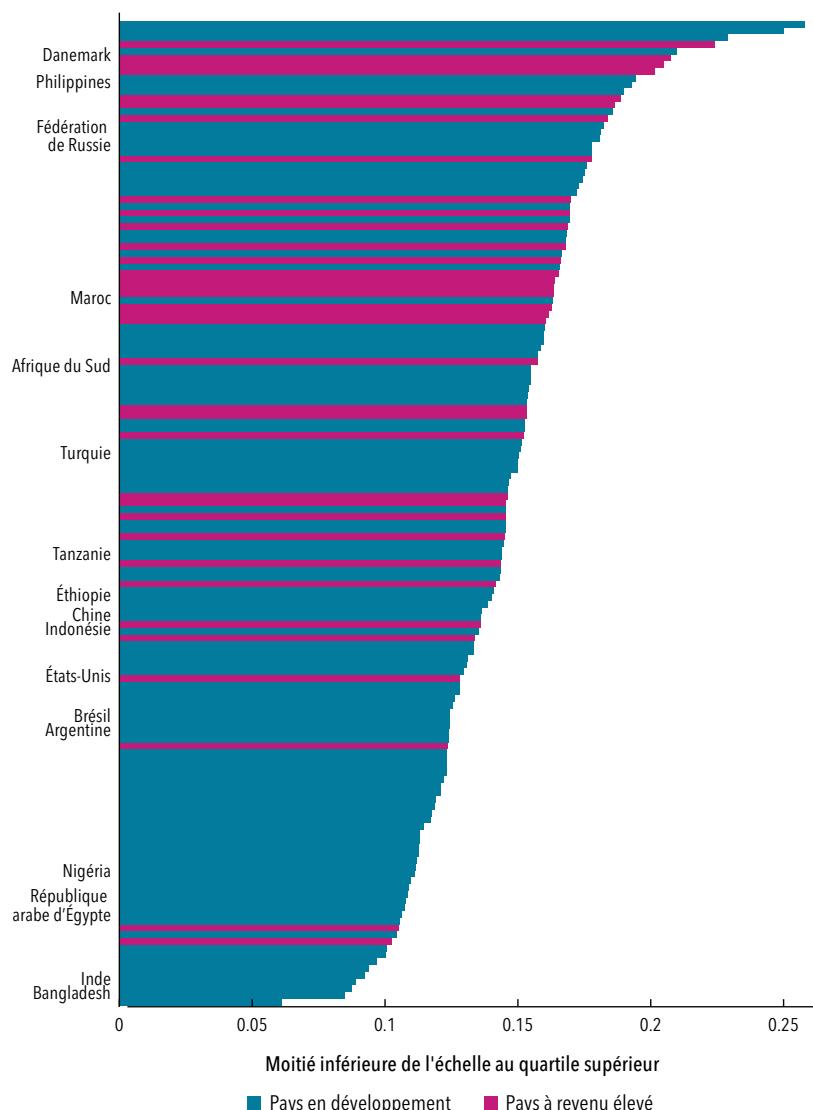
BIRD 43643 | AVRIL 2018



Source : Calculs fondés sur la BDMMI (Banque mondiale).

Note : La mobilité ascendante absolue est la proportion des personnes interrogées qui ont un niveau d'éducation supérieur à celui de leurs parents (hors enquêtés dont les parents ont suivi un enseignement tertiaire). La persistance intergénérationnelle s'obtient en appliquant le coefficient de régression des années de scolarité des enfants sur les années de scolarité de leurs parents. Une persistance plus forte indique une mobilité relative plus faible. Les parties foncées indiquent des MI absolue ou relative plus élevées.

FIGURE 0.6 Proportion d'individus de la cohorte des années 80 qui sont nés dans la moitié inférieure de l'échelle et ont atteint le quartile supérieur



Source : Calculs fondés sur la BDMMI (Banque mondiale).

Note : Cohorte des années 80 seulement. 146 pays : à des fins d'illustration, seul un petit nombre d'entre eux sont nommés.

avancés, dont les États-Unis. Dans le pays en développement à niveau médian, moins de 15 % des personnes nées dans le bas de l'échelle atteignent le quart supérieur, et plus des deux tiers restent dans la moitié inférieure.

Dans le monde en développement, la mobilité ascendante est en baisse et la persistance intergénérationnelle au bas de l'échelle augmente

Le taux de mobilité ascendante de la moitié inférieure au quartile supérieur de l'échelle était plus élevé dans les pays en développement que dans les pays

avancés pour la cohorte des années 40. Depuis lors, la tendance s'est inversée et, pour la cohorte des années 80, la proportion d'individus nés dans la moitié inférieure de l'échelle et en ayant atteint le sommet est légèrement plus élevée dans les pays avancés que dans les économies en développement. Alors que la mobilité ascendante baisse, la persistance intergénérationnelle au bas de l'échelle augmente dans les pays en développement, dépassant même le taux de persistance observé dans les pays avancés pour les cohortes récentes. De ce fait, la possibilité de gravir l'échelle éducative diminue pour les individus issus de familles pauvres dans de nombreux pays où le niveau de vie moyen reste faible comparé à celui des pays à revenu élevé.

Dans les pays à revenu élevé, les filles dépassent les garçons en termes de mobilité absolue, et l'écart se resserre rapidement dans les économies en développement

Dans les pays avancés, le taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire et le taux de mobilité absolue sont aujourd'hui plus élevés chez les filles que chez les garçons (figure O.2, partie a et figure O.3). Le déséquilibre entre les sexes s'est inversé lors de la cohorte des années 60 et la balance n'a depuis cessé de pencher davantage en faveur des filles dans les pays à revenu élevé. Depuis la cohorte des années 60, le taux de mobilité du bas au haut de l'échelle est plus élevé chez les filles, pour lesquelles le taux de persistance intergénérationnelle dans la moitié inférieure est également plus faible que chez les garçons.

Dans le monde en développement, la tendance est la même. Les femmes ont déjà rattrapé les hommes dans l'enseignement du troisième degré et l'écart entre les sexes se résorbe rapidement pour ce qui est de la mobilité absolue (figure O.2, partie a). Cette évolution fait entrevoir un avenir assez proche lors duquel la mobilité ascendante par rapport aux parents sera plus élevée chez les filles que chez les garçons dans le monde en développement. La probabilité de voir les filles gravir les échelons du bas au haut de l'échelle augmente également plus vite que chez les garçons dans le monde en développement.

Bon nombre des évolutions mondiales observées plus haut valent aussi pour six grands pays en développement

L'examen attentif de six grands pays en développement (Brésil, Chine, République arabe d'Égypte, Inde, Indonésie et Nigéria) montre que toutes ces économies ont connu une augmentation de la mobilité absolue de la cohorte des années 40 à celle des années 80. La mobilité relative s'est accrue au Brésil, en Égypte, en Inde et en Indonésie, mais a reculé en Chine et au Nigéria. Dans le cas de l'Inde, elle reste limitée, malgré une amélioration, comparée aux normes internationales, et elle est la plus faible des six grands pays en développement examinés ici. Les provinces dans lesquelles la mobilité absolue est importante tendent aussi à enregistrer une forte mobilité relative dans la plupart de ces pays, mais la corrélation est imparfaite et comporte plusieurs aberrations.

Qu'est-ce que les profils de scolarisation actuels semblent indiquer pour la mobilité intergénérationnelle de la prochaine génération ?

Les estimations classiques de la mobilité intergénérationnelle qui ont été examinées ici rendent compte de ce qui s'est déjà passé, mais la physionomie actuelle des résultats scolaires des enfants et les liens qui existent avec la situation socioéconomique de leurs parents permettent d'envisager la mobilité à l'avenir. Les profils de

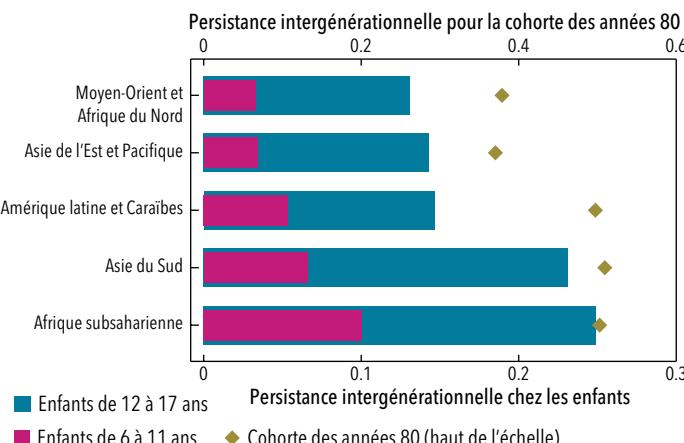
scolarisation récents montrent que la pauvreté et le manque d'instruction des parents continuent à se renforcer mutuellement, créant des inégalités profondes d'accès à l'école pour les enfants et perpétuant une faible mobilité intergénérationnelle. Dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, la probabilité de la scolarisation de différents groupes d'âge est nettement moindre lorsque les revenus du ménage et le niveau éducatif des parents sont faibles¹⁴. En outre, compte tenu des problèmes bien connus que soulèvent les acquis scolaires chez les enfants des ménages pauvres, les inégalités d'accès à l'éducation risquent d'être beaucoup plus marquées que le montrent les profils de scolarisation une fois la qualité de l'apprentissage prise en compte.

Entre les régions, les perspectives de mobilité relative sont les plus faibles chez les enfants d'Afrique et d'Asie du Sud

Pour évaluer la mobilité potentielle des générations futures, on peut définir un autre indicateur du niveau éducatif pour les personnes nées après les années 80 en mesurant le « déficit de scolarité », c'est-à-dire la différence entre le nombre constaté d'années d'étude accomplies et le nombre d'années d'étude qui auraient dû être effectuées en fonction de l'âge de l'enfant¹⁵.

La figure O.7 fait ressortir la persistance intergénérationnelle moyenne entre le déficit de scolarité et le nombre d'années d'étude des parents chez les enfants de 6 à 11 ans et de 12 à 17 ans dans cinq régions en développement¹⁶. Les moyennes régionales de mobilité relative pour la cohorte des années 80 sont incluses à des fins de comparaison. La persistance moyenne chez les cohortes de jeunes est la plus forte en Afrique et en Asie du Sud, à l'image de la mobilité relative observée chez les adultes de la cohorte des années 80. Chez les enfants de 6 à 11 ans, les écarts de persistance entre l'Afrique et l'Asie, d'une part, et les autres régions, d'autre part, sont plus faibles, mais toujours présents. Si ces tendances perdurent, les perspectives de la prochaine génération d'adultes continueront à être liées au niveau de scolarité des parents, encore plus en Afrique et en Asie du Sud que dans toute autre région du monde.

FIGURE O.7 Persistance intergénérationnelle chez les enfants



Source : Calculs fondés sur la BDMMI (Banque mondiale).

Note : La persistance intergénérationnelle chez les enfants correspond au coefficient de régression résultant de l'application du modèle de Tobit qui mesure la régression du « déficit de scolarité » des enfants sur les années de scolarité des parents. Déficit de scolarité = années d'étude observées - (âge de l'enfant - 5).

Dans les cohortes de jeunes, l'Afrique pourrait être en train de rattraper les autres régions en développement pour ce qui est de la mobilité absolue

En Afrique, le taux moyen de scolarisation primaire est passé de 73 à 98 % entre 1996 et 2014, ce qui pourrait être le signe d'une hausse de la mobilité absolue chez les enfants nés dans les années 90¹⁷. Des prévisions approximatives du profil possible de la mobilité absolue pour la cohorte des années 90 donnent à penser que la MI absolue moyenne en Afrique pourrait effectivement progresser plus rapidement qu'au cours des 20 dernières années et être en train de se rapprocher de la moyenne des économies en développement. Selon des prévisions similaires, la MI absolue pour la cohorte des années 90 en Asie du Sud pourrait déjà avoir atteint la moyenne des économies en développement.

Vecteurs de la mobilité intergénérationnelle du niveau d'éducation et des revenus

La mobilité ascendante absolue est liée à la croissance et à la distribution de celle-ci

La MI ascendante absolue sera probablement élevée dans une société dans laquelle la prospérité grandissante est largement partagée et maintenue. L'accroissement des revenus moyens, qui entraîne celui de la taille du gâteau économique, est certes nécessaire mais pas suffisant pour éléver le taux de mobilité absolue. Pour cela, il faut aussi une distribution plus équitable des avantages de la croissance. Ainsi, le recul notable de la mobilité absolue aux États-Unis entre les personnes nées dans les années 40 et celles nées dans les années 80 est plus imputable à la distribution inégale de la croissance économique qu'au ralentissement de la croissance globale à partir des années 40¹⁸.

Et même si la MI ascendante absolue venait à augmenter avec la prospérité, ce ne sera pas nécessairement le cas de la MI relative, comme le laisse apparaître la corrélation imparfaite entre les deux (voir figure O.4). À titre d'illustration, l'économie moyenne en Asie du Sud a connu un accroissement de la mobilité absolue du niveau d'éducation entre les générations des années 50 et 80, mais une quasi-immobilité relative. Améliorer la mobilité relative et, particulièrement, la mobilité ascendante à partir du bas de l'échelle passe aussi par l'égalité des chances qui permet de réduire les désavantages liés à des facteurs comme le niveau d'instruction ou de revenu des parents, le sexe ou le lieu où l'on vit.

Les facteurs importants pour la MI relative des revenus à différentes étapes du cycle de vie

À quoi est due la persistance des niveaux de rémunération d'une génération à l'autre

Les différents canaux par lesquels les revenus des parents influencent ceux de la génération suivante peuvent être déterminés par des hypothèses simplificatrices servant de base à la décomposition du coefficient de persistance intergénérationnelle des *revenus* en proportions faisant apparaître les effets des éléments suivants : 1) le niveau d'éducation des parents sur les revenus de leurs descendants par l'intermédiaire du niveau d'éducation de ceux-ci ; 2) le niveau d'éducation des parents sur les déterminants des revenus de leurs enfants qui ne sont pas liés à l'éducation de ces derniers ; et 3) les attributs des parents (autres que

l'éducation) sur les revenus des enfants. Le premier canal est prépondérant lorsque la MI du niveau d'éducation diminue et que l'éducation pour la génération des enfants est plus rentable que pour celle des parents. Le deuxième canal se renforce, par exemple, si des parents ayant un niveau d'instruction plus élevé aident leurs enfants à acquérir de meilleures aptitudes non cognitives qui augmentent leurs revenus pour un niveau d'éducation donné. Quant au troisième canal, il prédomine si l'enfant jouit d'avantages sur les marchés des facteurs ou reçoit une éducation de meilleure qualité en raison de la position sociale ou de la richesse de ses parents, ce qui se traduit par des revenus plus élevés.

Il ressort de la décomposition de 49 économies que le troisième canal est généralement le plus courant, car il explique près de 80 % en moyenne de la persistance du niveau des revenus. Cela n'est guère surprenant, ce canal indiquant la proportion de la persistance du niveau des revenus imputable à toutes les caractéristiques parentales, notamment celles qui ne sont pas visibles, associées au revenu sans être liées à leur niveau d'instruction. Le troisième canal peut être influencé par trois types d'effets importants. Le premier effet est lié à la distorsion des marchés du travail, favorables aux personnes jouissant des relations, du patrimoine ou des priviléges sociaux hérités de leurs parents. Le deuxième est l'effet de l'endroit où l'on vit — les parents riches peuvent se regrouper à des endroits offrant à leurs enfants un meilleur accès à l'information, aux services, aux emplois et aux réseaux, et où les comportements positifs de leurs pairs et autres figures importantes pourront rejoindre sur eux. Le troisième est l'effet de l'enfant de parents riches qui acquiert une éducation de meilleure qualité, facteur qui n'est pas pris en compte dans les deux premiers canaux. Tous ces effets doivent être examinés de près si l'on veut mettre en évidence les moteurs de la persistance des niveaux de rémunération.

La taille relative du troisième canal s'accroît parallèlement au Produit intérieur brut (PIB) par habitant, quand en revanche celle du premier canal diminue. Par conséquent, la corrélation entre la MI des revenus et celle du niveau d'éducation tend à être plus forte dans les pays en développement que dans les pays à revenu élevé. Cela est probablement le cas parce, lorsque le PIB est élevé, la mobilité relative du niveau d'éducation tend à l'être aussi et l'éducation devient un faible indicateur des revenus. Dans un tel scénario, le troisième canal devient un vecteur plus important de la transmission intergénérationnelle des niveaux de rémunération.

Où se situe la MI des revenus par rapport à la MI du niveau d'éducation ?

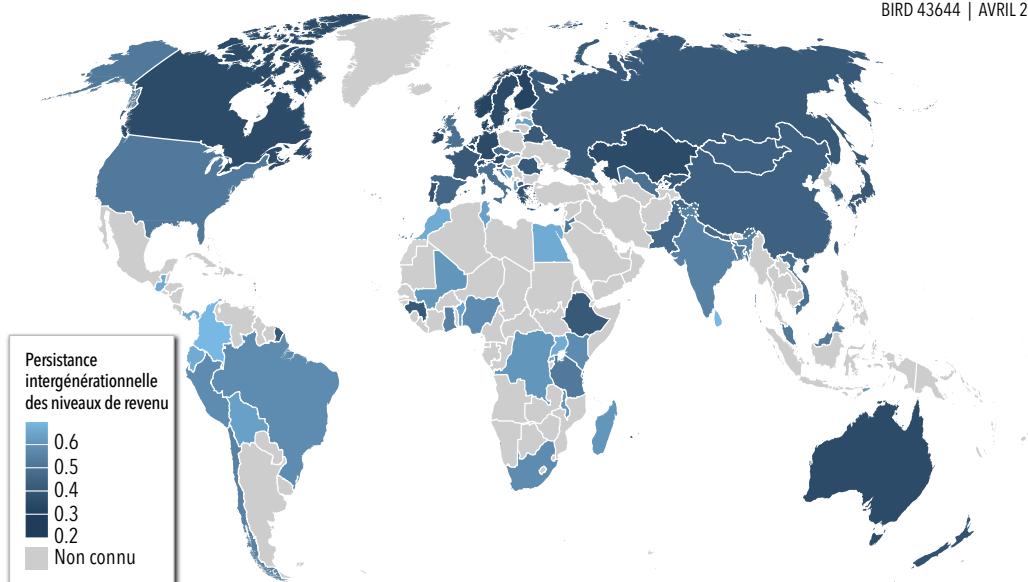
La carte de la MI des revenus (carte O.2) devrait d'abord être utilisée à des fins de comparaison avec la MI du niveau d'éducation (carte O.1), plutôt que d'être perçue comme un tableau définitif de la mobilité, surtout si l'on considère les hypothèses hardies qui sous-tendent la plupart des estimations de la MI des revenus, la variété des sources de ces estimations et les lacunes généralisées de la couverture géographique. La MI relative des revenus est généralement moindre dans les régions en développement que dans les pays à revenu élevé, tout comme l'est la MI relative du niveau d'éducation. De tous les pays en développement, la MI des revenus est surtout faible dans des régions d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie du Sud. Aux États-Unis, les revenus semblent moins mobiles que dans la plupart des pays à revenu élevé.

Les MI des revenus et du niveau d'éducation vont bien de pair dans une grande partie de l'Asie de l'Est, de l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale, de l'Amérique latine et de l'Asie du Sud, et dans les pays à revenu élevé (comparer les cartes O.1 et O.2). La mobilité des revenus semble faible dans les pays

CARTE 0.2 Mobilité relative intergénérationnelle des revenus dans le monde

a. MI de quelques pays pour lesquels on dispose d'estimations

BIRD 43644 | AVRIL 2018



Source : Estimations des services fondées sur la BDMMI (2017) ; et Equalchances (2018), données tirées de plusieurs études.

Note : Les couleurs sombres indiquent une MI relative des revenus plus forte (ou une persistance moindre). Le gris indique les pays pour lesquels on ne dispose pas de données sur la MI des revenus ou du niveau d'éducation.

africains pour lesquels des estimations sont disponibles, même comparée à leurs faibles niveaux de mobilité relative du niveau d'éducation. La mobilité des revenus progresse plus lentement que la mobilité du niveau d'éducation dans d'autres pays aussi, particulièrement au Moyen-Orient et en Amérique latine. Dans tous ces cas, le troisième canal évoqué plus haut concernant la persistance des niveaux de revenu est important, les facteurs liés aux marchés du travail et au lieu où l'on vit pouvant fortement contribuer à creuser le fossé entre la mobilité du niveau d'éducation et la mobilité des revenus.

Comprendre les moteurs de l'inégalité des chances, qui est l'inégalité imputable à des facteurs prédéterminés comme le niveau d'éducation des parents, le lieu de résidence ou de naissance, le sexe et la race, peut aider à mettre en évidence les véritables freins à l'amplification de la mobilité relative. Parce que les avantages transmis d'une génération à l'autre, même corrélés avec le niveau d'éducation ou les revenus des parents, peuvent être imputés, en partie du moins, aux autres circonstances comprises dans le cadre des inégalités des chances. Dans les décompositions ci-dessus, l'endroit où l'on vit, ou son sexe, son ethnie ou d'autres marqueurs du statut social pourraient, par exemple, influer sur la taille du troisième canal, par des voies directes et indirectes, ou sur le premier canal, par leurs effets sur la rentabilité de l'éducation.

Les inégalités des chances apparaissent à différentes étapes du cycle de vie

Les conditions dans lesquelles naît un individu se conjuguent aux politiques publiques, aux marchés et aux institutions pour déterminer les opportunités à différentes étapes de sa vie, ce qui influence à son tour les revenus de l'individu à l'âge adulte et, partant, la MI des revenus. Le contexte agit sur les chances qui

s'offrent à un individu de deux façons : par des effets directs, à toutes les étapes du cycle de vie ; et par des effets indirects, car les opportunités rencontrées à chaque étape de la vie influencent l'issue des étapes ultérieures.

Ainsi, les revenus des parents pèsent sur leurs investissements dans le capital humain des enfants, ce qui agit plus tard à son tour sur les revenus de ces enfants. C'est le premier canal de persistance des niveaux de revenu évoqué plus haut. Les investissements monétaires au profit des enfants et dans le capital humain des parents exercent souvent une influence complémentaire sur la formation du capital humain des enfants, de sorte que les parents plus éduqués, qui sont aussi susceptibles d'être plus riches, investiront probablement davantage dans leurs enfants que les parents moins éduqués¹⁹. Les contraintes financières rendent plus étroite la relation entre les revenus des parents et leurs investissements au profit de leurs enfants, parce que ces investissements sont limités par les ressources dont disposent les parents²⁰. Le statut des parents peut aussi peser directement sur les revenus des enfants à l'âge adulte, par le jeu des réseaux et des relations dans le marché du travail et d'autres facteurs, comme cela est décrit plus haut en référence au troisième canal. D'autres circonstances, notamment la position géographique, le sexe et la race peuvent influer sur les revenus de la prochaine génération par une combinaison similaire de circuits directs et indirects.

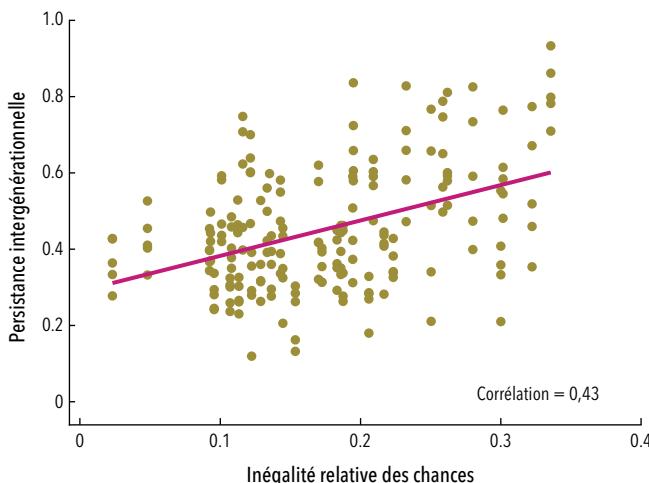
Le contexte commence à agir sur les chances à un stade précoce de la vie d'un enfant. Les dons innés d'un enfant sont influencés tant par l'alimentation et la santé de sa mère pendant la grossesse que par d'autres attributs non monétaires ou caractères hérités des parents, qui peuvent tous s'associer à des circonstances telles que l'éducation des parents, leurs revenus et le lieu où ils vivent. Les apports fondamentaux dans la formation du capital humain durant toute l'enfance sont par la suite influencés par le contexte, notamment la nutrition, l'accès aux soins de santé, aux services de base comme l'eau potable et l'assainissement, et l'accès à une éducation de qualité. Le niveau d'instruction et les aptitudes non cognitives acquis par les enfants agissent plus tard sur leurs revenus grâce aux dividendes qu'ils tirent de leur capital humain sur le marché du travail et aux interactions avec d'autres marchés des facteurs.

Certaines interventions extérieures sont déterminantes pour faciliter le processus d'égalisation des chances à chaque étape du cycle de vie. Il s'agit notamment des soins maternels et de la petite enfance à la première étape ; du système éducatif à la deuxième étape ; et de la structure institutionnelle des marchés des facteurs — main d'œuvre, capitaux et terres — à la troisième étape. Le secteur privé joue un rôle clé consistant non seulement à susciter la demande de main d'œuvre, mais aussi à fournir des services. Les pouvoirs publics peuvent considérablement influencer ces acteurs extérieurs, en appliquant par exemple des règles et politiques publiques qui touchent les marchés et la prestation des services, et par des investissements destinés à offrir des chances égales à tous, comme indiqué plus haut.

Les économies marquées par une forte inégalité des chances tendent à avoir une MI relative plus faible

Les estimations de la mobilité du niveau d'éducation dans la BDMMI confirment la tendance révélée par des études antérieures, à savoir que les économies présentant de grandes inégalités des chances, mesurées par l'indice de l'inégalité des chances économiques (ICE), auront plus probablement une MI relative moindre (figure O.8)²². Cet indice, qui mesure la proportion de l'inégalité totale des revenus imputable aux circonstances, est suffisamment éloigné de la MI

FIGURE O.8 Des inégalités des chances plus fortes sont corrélées avec une MI relative du niveau d'éducation plus faible



Source : Calculs fondés sur les données de Brunori et col. (2013) et de la BDMMI (Banque mondiale).

Note : L'amplification de la persistance intergénérationnelle est révélatrice d'une contraction de la MI relative du niveau d'éducation. L'inégalité relative des chances désigne la proportion de l'ensemble des inégalités imputable aux circonstances.

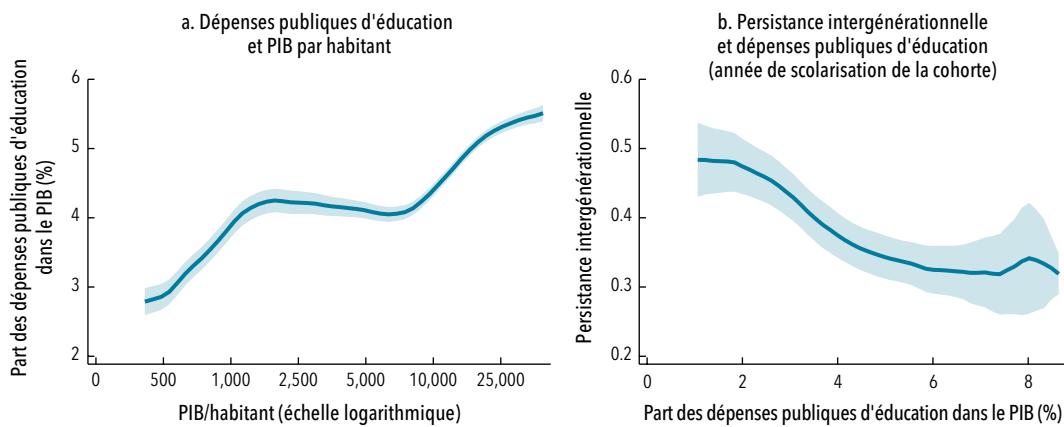
relative du niveau d'éducation pour que la corrélation entre les deux soit plus importante qu'inévitable. La corrélation cadre avec l'idée selon laquelle une société plus mobile passe par la réduction de l'inégalité des chances.

L'accroissement des dépenses publiques contribue à l'amplification de la MI relative dans les pays les plus riches

La MI relative du niveau d'éducation apparaît plus forte dans les pays riches, mais cela ne doit pas être perçu comme une conséquence automatique de la croissance. Les théories en la matière donnent à penser que la relation peut varier en raison d'effets contradictoires. Les économies devenant plus riches et les marchés du crédit plus efficaces, l'effet des contraintes financières peut diminuer, entraînant la réduction de la persistance intergénérationnelle du niveau d'éducation²³. Par ailleurs, si les économies s'enrichissent et les niveaux d'éducation moyens s'élèvent, les investissements des parents dans l'éducation de leurs enfants deviendront probablement plus « efficaces » en termes de résultats, ce qui entraînera un accroissement de la persistance intergénérationnelle à moins d'un recul sensible des inégalités dans l'éducation des parents²⁴.

Au vu de ces effets contradictoires, la MI relative a plus de chances de s'améliorer parallèlement aux niveaux de revenu si les pays riches investissent en moyenne plus de ressources publiques pour offrir à tous des chances égales, ce qui semble être le cas. D'après les données, la proportion des dépenses publiques consacrée à l'éducation dans le PIB, un indicateur certes imparfait mais utile pour les investissements destinés à assurer l'égalité des chances, s'accroît parallèlement au PIB par habitant et est corrélé avec une amplification de la MI relative (figure O.9). Les analyses de régression font apparaître que l'augmentation des dépenses publiques (en faveur de l'éducation ou d'une manière générale) est corrélée avec une amplification de la MI relative du niveau d'éducation, une fois neutralisés les effets du PIB par habitant²⁵. Cela cadre avec la

FIGURE 0.9 Les dépenses publiques en faveur de l'éducation sont plus élevées dans les pays les plus riches et corrélées avec l'amplification de la MI relative



Source : Calculs fondés sur la BDMMI (Banque mondiale), le projet Maddison et l'UNESCO.

Note : Pour chaque cohorte la persistance intergénérationnelle est alignée sur le PIB et les dépenses publiques de l'année à laquelle l'individu moyen de la cohorte a 5 ans (par exemple, la MI de la cohorte des années 80 est alignée sur le PIB et les dépenses publiques de 1990).

théorie selon laquelle les dépenses publiques permettent d'offrir des chances égales à tous grâce à des investissements qui comblent les écarts observés entre les investissements des parents riches et des parents pauvres au profit de leurs enfants. Mais il ne suffit pas d'augmenter les dépenses. Pour améliorer la MI relative, les investissements publics doivent être efficaces et « progressifs », afin que les personnes relativement pauvres en tirent plus de profit que celles qui sont mieux loties.

Pourquoi la mobilité intergénérationnelle est-elle importante ?

Le « cercle vertueux » d'une MI amplifiée et de meilleurs résultats de l'économie

Il existe une forte corrélation positive entre la MI du niveau d'éducation, absolue et relative, et le niveau de développement économique dans les pays. D'après les théories économiques en la matière, dans les pays où les contraintes de financement touchent les pauvres de façon disproportionnée, la MI et la croissance économique peuvent créer un cercle vertueux dans lequel elles se renforcent réciproquement. Une mobilité relative plus forte est aussi corrélée avec un schéma de développement plus solidaire — une faible mobilité relative est à la fois la cause et la conséquence de grandes inégalités, et elle nuit à la stabilité sociale.

L'amplification de la MI du niveau d'éducation est corrélée avec un raffermissement de la croissance et une réduction de la pauvreté dans les années ultérieures

L'amplification des MI relative et absolue du niveau d'éducation dans une génération est corrélée avec une croissance économique plus forte et une pauvreté moindre lorsque cette génération arrive à l'âge adulte, à en croire les analyses de régression sur plusieurs pays fondées sur la BDMMI²⁶. Dans le cas de la

pauvreté, la relation se nourrit largement de la forte corrélation entre le taux de pauvreté et la mobilité ascendante des individus nés de parents ayant un niveau d'éducation peu élevé. Ces résultats n'impliquent pas nécessairement que l'amplification de la MI entraîne un raffermissement de la croissance et une réduction de la pauvreté ; ils signifient simplement que les pays ayant une MI du niveau d'éducation plus forte sont aussi susceptibles d'enregistrer plus tard plus de croissance et moins de pauvreté. Un simple calcul basé sur les mêmes analyses de régression suffit pour montrer la force de cette corrélation : l'ascension d'une économie du quartile le plus pauvre (sur la base de la MI relative) au quartile des économies les plus riches est corrélée avec un accroissement de près de 10 % du PIB par habitant lorsque la génération concernée arrive à l'âge adulte.

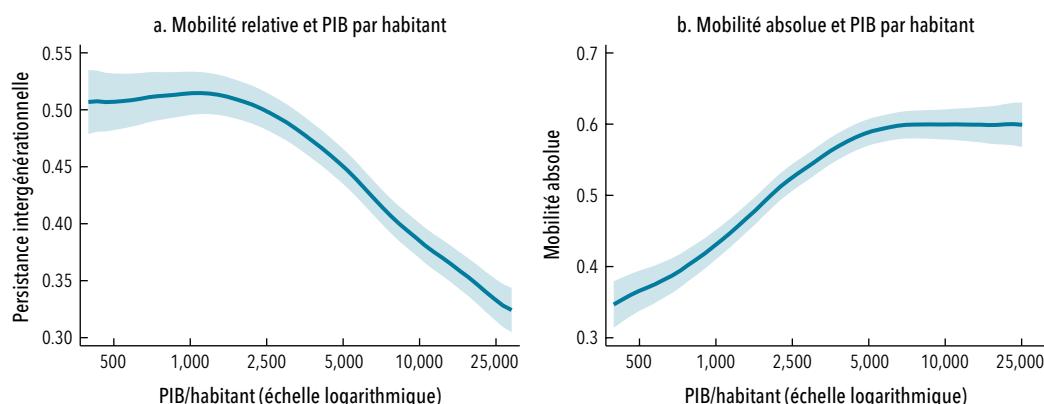
La MI du niveau d'éducation tend à être plus forte dans les pays riches et dans les zones les plus riches à l'intérieur de ces pays

L'amplification de la mobilité du niveau d'éducation est corrélée avec le relèvement des niveaux du PIB. L'on observe une corrélation similaire à l'intérieur de cinq des six pays en développement cités plus haut, dans lesquels les régions marquées par une grande mobilité de la génération des années 80 sont aussi susceptibles d'enregistrer un PIB par habitant plus élevé. La Chine est la seule exception — les régions dans lesquelles la mobilité relative est plus forte tendent à être les plus pauvres. Les relations ne sont pas linéaires. La MI relative augmente avec le PIB par habitant si celui-ci dépasse un certain niveau (figure O.10, partie a). De même, la mobilité absolue augmente parallèlement au revenu national, mais pas avec le PIB par habitant si celui-ci dépasse un certain niveau (parité du pouvoir d'achat 1990) (figure O.10, partie b). Il devient probablement plus difficile d'accroître les niveaux d'instruction une fois que l'économie dépasse un certain niveau de revenu, au moment où l'on atteint aussi un seuil particulier de niveau d'instruction.

L'accroissement de la MI relative peut enclencher un cercle vertueux d'amplification de la mobilité et de la croissance

L'amplification de la mobilité relative du niveau d'éducation et des revenus favorise la croissance économique, car elle entraîne une affectation plus efficace

FIGURE O.10 Mobilité intergénérationnelle et PIB par habitant



Source : Calculs fondés sur les données de la BDMMI (Banque mondiale) et le projet Maddison. Les zones sombres indiquent un intervalle de confiance de 95 %.

Note : PIB = Produit intérieur brut.

des ressources : les personnes dotées de grandes capacités innées — et non celles dont les parents sont plus riches ou plus éduqués — sont plus susceptibles de s'éduquer davantage et d'obtenir des emplois dans des secteurs productifs²⁷. La croissance économique peut à son tour être un facteur d'accroissement de la mobilité relative, principalement en réduisant les contraintes de financement qui empêchent les pauvres d'investir dans l'éducation, bien qu'il puisse tout aussi bien y avoir des forces contraires œuvrant pour réduire la mobilité relative quand les économies s'enrichissent. Si l'effet net de la croissance sur la mobilité relative est positif, le cercle vertueux s'installe : avec la croissance des pays viendra celle de la mobilité, qui favorisera à son tour une croissance plus grande.

Les politiques visant à amplifier la mobilité relative sont susceptibles de promouvoir en même temps la croissance à long terme, grâce à l'exploitation plus efficace du potentiel humain et à la réduction des insuffisances dues à la mauvaise affectation du capital humain et financier, dont les conséquences s'accumulent systématiquement au fil des générations dans une économie à faible mobilité relative. Et le cercle vertueux entre la mobilité et la croissance se renforcera si les ressources générées par le raffermissement de la croissance sont utilisées pour financer un peu plus les dépenses publiques progressives qui élargissent le champ des opportunités et permettent d'offrir des chances égales aux nantis et aux démunis.

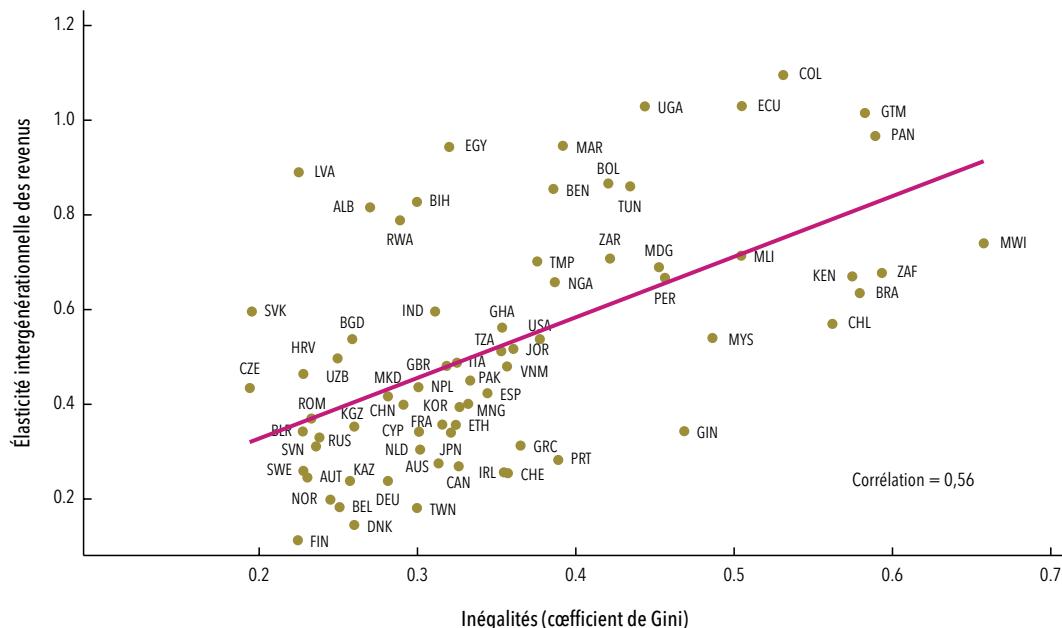
Des données d'observation montrent que l'inégalité des chances, qui induit une faible mobilité relative, est préjudiciable aux perspectives de croissance à long terme des pays. Des études menées récemment aux États-Unis ont révélé que le fait d'améliorer les possibilités de mobilité ascendante pouvait agir positivement sur la croissance économique en élevant le niveau d'innovation dans la société²⁸. L'inégalité des chances peut s'avérer particulièrement nuisible à la croissance à long terme en décourageant l'innovation et les investissements dans le capital humain. Les effets pernicieux de l'inégalité des chances sur la croissance sont étayés par quelques données au Brésil et aux États-Unis²⁹, mais les données sur plusieurs pays sont plus nuancées³⁰.

L'amplification de la mobilité relative est corrélée avec la réduction des inégalités

La contraction de la MI relative est corrélée avec une inégalité des revenus plus grande, comme le montre la Grande courbe de Gatsby décrite par de nombreux chercheurs et qui présente ici 75 pays pour lesquels on dispose de données (figure O.11). Des tendances similaires s'observent en ce qui concerne la mobilité relative du niveau d'éducation. Une grande inégalité de l'éducation pendant les années d'études d'une cohorte est corrélée avec une mobilité relative moindre, ce qui correspond à une courbe de Gatsby dans l'éducation. La contraction de la mobilité relative du niveau d'éducation dans une génération est aussi corrélée avec une plus grande inégalité des revenus pendant les années correspondant au sommet de la courbe de rémunération pour la génération concernée. Ces deux types de corrélation sont plus forts dans les pays en développement que dans les pays à revenu élevé.

Ces rapports sont susceptibles d'être la conséquence d'une relation de réciprocité telle que révélée par d'autres études : de fortes inégalités tendent à limiter la mobilité relative, ce qui renforce les inégalités dans le temps³¹. Ce phénomène survient parce que de fortes inégalités entraînent des investissements parentaux encore plus inégaux et pèsent sur les politiques publiques, les institutions et l'équilibre des pouvoirs qui permettent de créer des opportunités dans la société. L'inégalité des chances induit à son tour l'affaiblissement de la mobilité relative et plus d'inégalités dans la génération suivante, ce qui confirme la forte corrélation

FIGURE 0.11 L'amplification de la MI relative des revenus est corrélée avec la réduction de l'inégalité des revenus



Source : Equalchances (2018), d'après une compilation de plusieurs études ; BDMMI (Banque mondiale) ; Indicateurs du développement dans le monde s'agissant de l'inégalité des revenus.

Note : Plus l'élasticité intergénérationnelle des revenus est grande, plus la MI relative est faible.

relevée plus tôt entre la mobilité relative et l'inégalité des chances (figure O.8). Pour offrir des chances égales à tous, il faut briser le cycle de la faible mobilité relative et des fortes inégalités afin de réduire les désavantages que subissent des individus en raison de circonstances indépendantes de leur volonté.

Promouvoir la MI relative peut être bénéfique pour la stabilité sociale

Il est très important d'accroître la mobilité absolue pour répondre aux aspirations des populations. Pour autant, dans de nombreuses sociétés cela ne suffira pas pour inculquer le sens de l'équité qui est le socle de la cohésion sociale et de la stabilité. L'absence de mobilité relative et l'inégalité des chances omniprésente peuvent détruire l'idée que les individus se font de la justice et de la confiance dans leur société, mettant à mal le contrat social qui fonde la croissance et la stabilité sociale. Les études comportementales montrent que les gens sont extrêmement hostiles aux inégalités, considérées comme une injustice³². L'espoir d'une mobilité future est tout aussi important. Si le sentiment d'une plus grande mobilité permet de mieux tolérer les inégalités, l'accroissement de la MI relative pourrait mieux faire accepter les politiques de raffermissement à long terme de la croissance et de la prospérité, quitte à accepter quelques inégalités dans le court terme³³.

Le sentiment d'une faible mobilité peut aussi éteindre les aspirations, les espoirs et les ambitions pour l'avenir et réduire les investissements dans le capital humain, ravivant le cycle de contraction de la MI et de faibles niveaux de développement économique. Le sentiment de mobilité est une composante importante du processus par lequel les individus forgent leurs aspirations, tant pour eux-mêmes que pour leur descendance. Poussé à l'extrême, le cercle vicieux du

sentiment d'immobilité et de faibles aspirations peut amener certains à s'exclure des processus socioéconomiques, ce qui conduit à la marginalisation et aux conflits³⁴.

Il est difficile de trouver des données sur les liens directs entre la cohésion sociale et les sentiments de mobilité, de justice et d'inégalité. Cependant, il semble normal qu'une forte impression de mobilité descendante et une plus grande intolérance à l'égard des inégalités aient été observées dans au moins trois pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord en 2012, comparé à il y a dix ans³⁵. En matière de stabilité sociale, c'est le *sentiment* qu'ont les populations vis-à-vis de la mobilité, même s'il n'est qu'imparfaitement corrélé avec la mobilité réelle, qui semble importer. Les représentations de la mobilité peuvent même s'écartier de la mobilité réelle, particulièrement lorsque l'on compare plusieurs pays³⁶. D'après certaines données de la région Europe et Asie centrale, les représentations de la mobilité *absolue* sont associées en réalité à la mobilité *relative*, et non à la mobilité absolue réelle.

Politiques publiques pouvant améliorer la mobilité intergénérationnelle

Les données tirées des écrits économiques et les profils des différents pays tels qu'ils ressortent de la BDMMI peuvent aider à identifier les principaux moteurs d'effets à long terme susceptibles d'améliorer la mobilité. L'objectif ici n'est pas de proposer une hiérarchisation définitive des priorités stratégiques : la définition des priorités doit être guidée par le contexte de chaque pays et ses choix sociétaux. Il s'agit plutôt d'essayer de proposer une série de stratégies envisageables que les pays évalueront pour retenir l'ensemble de priorités qui convient à la situation de chacun. Les politiques publiques présentées plus bas ont été implicitement choisies non seulement en raison de la force probante des données y relatives, mais aussi parce que les théories du changement qui les soutiennent portent des interventions *capables* d'accroître la mobilité. Même en cas d'insuffisance des données, il est important d'examiner les éventuels effets sur la MI des politiques les moins étudiées, soit parce qu'elles se prêtent moins bien à des évaluations rigoureuses, soit parce qu'elles sont conçues dans l'esprit d'objectifs de développement différents, plus immédiats.

L'accent sera mis principalement sur la mobilité relative. Dans les pays en développement, la MI absolue et la MI relative apparaissent souvent comme des objectifs stratégiques complémentaires — offrir de meilleures chances aux personnes issues de familles défavorisées aura pour effet d'accroître la mobilité relative et se traduira dans l'ensemble de la société par une plus grande mobilité absolue. Et même lorsque ces deux objectifs divergent, tout plaide en faveur de la mobilité relative qui est importante pour la croissance à long terme, les inégalités et la cohésion sociale. La mobilité relative peut même influencer les représentations de la mobilité absolue comme on l'a vu plus haut.

Pour promouvoir la mobilité relative, l'État peut miser sur la « compensation » des écarts de départ, du point de vue individuel ou familial, afin d'égaliser les chances. Les politiques publiques devraient aussi viser à offrir à tous des chances égales dans l'espace, quand on sait l'incidence du lieu de résidence ou de naissance sur les inégalités dans la plupart des pays. L'État a aussi un rôle important à jouer, qui est de veiller à plus d'efficacité et d'équité des marchés, la discrimination, les comportements anticoncurrentiels et la concentration des marchés étant susceptibles de limiter la MI. La fiscalité est l'outil le plus efficace

pour réaliser un grand nombre de ces objectifs, car elle permet de mobiliser les ressources qui sont investies dans les biens publics et réduit les inégalités grâce à la redistribution.

Réduire les inégalités des chances dues aux situations particulières des uns et des autres

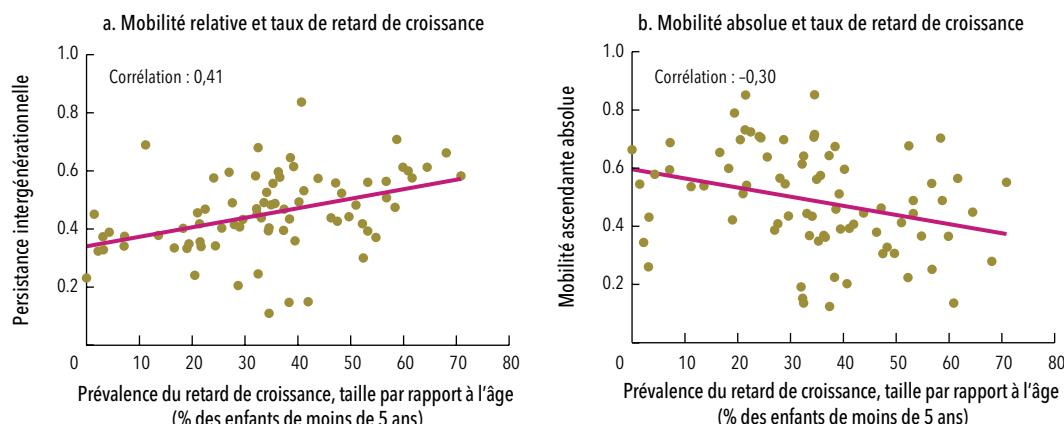
L'égalisation des chances peut se décliner de plusieurs façons, en fonction du contexte et du niveau de développement du pays concerné. Dans la plupart des pays en développement marqués d'une manière générale par une faible mobilité relative du niveau d'éducation, il est crucial de créer les conditions de l'ascension sociale à un stade précoce de la vie d'un individu si l'on veut favoriser la MI. Ainsi, les interventions peuvent avoir pour but d'influencer les comportements et les décisions des ménages, de manière à arriver à améliorer chez les enfants les acquis à long terme qui compteront pour la mobilité.

Offrir des chances égales avant la naissance et dans la petite enfance

Il est essentiel d'améliorer le cadre de vie très tôt, car les premières insuffisances qui apparaîtront seront par la suite difficiles à rattraper. La malnutrition de l'enfant, par exemple, peut se traduire par des difficultés d'apprentissage, un mauvais état de santé, une productivité et des revenus plus faibles sur la durée de vie³⁷. C'est ainsi que les pays qui enregistrent les taux de retard de croissance les plus faibles chez les enfants âgés de 5 ans sont aussi les plus susceptibles d'avoir des MI relative et absolue du niveau d'éducation plus fortes (figure O.12).

Les interventions visant à offrir des chances égales à tous doivent commencer bien avant la naissance, car la santé de la mère est déterminante pour la santé de l'enfant à la naissance, et les privations subies in utero peuvent limiter l'efficacité des investissements ultérieurs³⁸. Les mesures publiques ciblant les femmes en âge de procréer issues des milieux défavorisés peuvent avoir des effets positifs sur la santé de l'enfant et sur ses résultats à long terme. Il peut s'agir de

FIGURE O.12 Une mobilité plus forte est corrélée avec des taux de retard de croissance plus faibles



Source : BDMMI (Banque mondiale) ; Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ; IDM (Indicateurs du développement dans le monde) (base de données), Banque mondiale, Washington, <http://data.worldbank.org/products/wdi>.

Note : La Figure présente la MI estimée pour les cohortes nées dans les années 80. Les taux de retard de croissance, la taille par rapport à l'âge (% des enfants de moins de 5 ans), représentent les moyennes enregistrées entre 1986 et 1995, notamment dans les pays où ils ont été relevés au moins une fois durant cette période. Celle-ci a été choisie pour correspondre approximativement à la petite enfance des cohortes des années 80.

programmes de supplémentation alimentaire fournissant aux mamans des compléments alimentaires relativement peu chers, et de programmes de sensibilisation des mères, notamment par la visite d'agents de santé.

Les interventions dans la période postnatale sont tout aussi efficaces, particulièrement si elles surviennent très tôt dans la vie de l'enfant. Les programmes d'amélioration de la nutrition et de la santé dans la petite enfance peuvent avoir des avantages à long terme sur les résultats de l'éducation et la rémunération ; les compléments alimentaires semblent être d'une grande efficacité chez les enfants d'au plus 2 ans³⁹. Les programmes préscolaires universels peuvent être un important facteur d'égalisation des chances parce que le développement des aptitudes est un processus dynamique dans lequel les premiers apports influent fortement sur la productivité des apports ultérieurs (Heckman, 2006). L'étude des données révèle qu'il est plus efficace d'intervenir durant les années préscolaires que plus tard, et que seuls les programmes mis en œuvre avant que l'enfant n'atteigne 3 ans semblent influencer durablement ses capacités cognitives⁴⁰.

Les capacités cognitives ne sont pas les seuls déterminants des résultats à long terme. Les programmes préscolaires intensifs comme la Perry Preschool et les Abecedarian projects aux États-Unis ont aussi produit des effets à long terme parce qu'ils amélioraient les aptitudes non cognitives des enfants dès leur troisième année⁴¹. Certes, les études sur les effets à long terme des programmes de la petite enfance ont surtout été menées dans les pays à revenu élevé, mais l'exemple important d'un pays en développement montre que les interventions visant à améliorer les aptitudes socioémotionnelles de l'enfant durant les trois premières années de sa vie peuvent avoir un impact positif et significatif sur les revenus du travail à l'âge adulte⁴².

Des programmes modèles intensifs et de petite envergure tels que Perry montrent le champ des possibilités qu'ouvrent les programmes de développement de la petite enfance. Mais l'étude des effets à terme du programme *Head Start* aux États-Unis — l'un des plus anciens et plus importants programmes préscolaires au monde ciblant les enfants issus de familles à faible revenu — laisse entrevoir ce que peuvent réaliser des programmes de développement de la petite enfance d'une plus grande envergure⁴³. Malgré les difficultés de mise en œuvre et les insuffisances liées à la transposition à grande échelle, les avantages restent tout de même considérables.

Les données sont assez maigres sur les effets à long terme d'autres programmes et politiques publiques qui pourraient éventuellement offrir des chances égales dès l'enfance. S'agissant des garderies subventionnées, un instrument clé dont l'incidence sur les résultats à long terme est mal étayée, l'expérience de la Norvège est édifiante. Au cours des quatre années qui ont suivi la réforme de 1975 en Norvège, la couverture des garderies d'enfants âgés de 3 à 6 ans a presque triplé. Grâce au programme, les revenus et le niveau d'instruction ont augmenté en un cycle de vie, les effets les plus remarquables apparaissant chez les filles et les enfants de mères moins éduquées⁴⁴. Par ailleurs, de nombreux États ont adopté les programmes d'alimentation scolaire pour améliorer les résultats nutritionnels et éducatifs. Pourtant, on ne dispose de données sur leurs effets à long terme que pour deux pays à revenu élevé, et ces effets sont assez minimes⁴⁵.

Réduire les inégalités des chances dans l'éducation — accès et qualité

Il ressort de la BDMMI que les pays à la MI absolue et relative du niveau d'éducation plus forte pour les cohortes des années 80 sont plus susceptibles

d'enregistrer de faibles taux de décrochages et une moyenne des scores des tests plus élevée dans l'enseignement primaire durant les années d'étude de ces cohortes. À l'intérieur des pays, les écarts dans les acquis scolaires des enfants dont les parents ont des niveaux de revenus et d'éducation différents tendent à dépasser les écarts dans l'accès à l'éducation, qui sont particulièrement importants dans les pays en développement⁴⁶.

Investir dans l'éducation publique. Nous l'avons vu plus haut, les pays qui investissent davantage dans l'éducation sont aussi plus susceptibles d'accroître la mobilité relative du niveau d'éducation. Cette corrélation semble particulièrement forte dans les pays en développement, et elle l'est davantage lorsque ces dépenses visent plus l'enseignement primaire que les autres niveaux d'enseignement. Cela dit, les pays en développement qui affichent une amplification de la mobilité relative et absolue semblent investir plus de ressources publiques dans tous les niveaux de l'éducation. La corrélation entre les dépenses publiques dans l'éducation et la mobilité *absolue* est plus faible. Cela conforte l'idée que les dépenses publiques dans l'éducation ont pour effet de donner des chances égales à tous, l'égalité des chances étant plus étroitement corrélée avec la mobilité relative qu'avec la mobilité absolue.

Pour autant, l'accroissement des dépenses publiques dans l'éducation ne promouvrà la mobilité économique que si ces investissements se traduisent par un meilleur accès à une éducation de qualité pour les groupes défavorisés. Le niveau de dépenses publiques dans l'éducation apparaît très faiblement corrélé avec les résultats scolaires moyens dans les pays et statistiquement insignifiant une fois neutralisés les effets du niveau de revenu des pays⁴⁷; bien qu'à l'évidence l'accroissement des dépenses publiques soit corrélé avec une *réduction des inégalités* dans les acquis scolaires⁴⁸. C'est tout naturellement qu'il apparaît qu'accroître les dépenses ne suffit pas pour améliorer la qualité de l'apprentissage et l'accès équitable à l'éducation. Il importe aussi que les dépenses soient efficaces en ce sens qu'elles produisent les intrants clés dans l'éducation et que l'affection des dépenses aux groupes et aires géographiques soit équitable.

Selon la BDMMI, aussi bien la MI absolue que la MI relative tendent à être plus fortes dans les économies caractérisées par un ratio élève/enseignant plus élevé dans le primaire, ratio qui constitue d'ailleurs une mesure large de l'un des facteurs essentiels de la qualité de l'éducation. D'autres facteurs clés de la qualité de l'éducation, comme la qualité des enseignants, les programmes scolaires, les installations, etc. sont tout aussi importants pour déterminer si l'accroissement des dépenses en faveur de l'éducation se traduit par de meilleurs résultats scolaires pour les enfants défavorisés.

Réformes de l'éducation. Les politiques publiques qui améliorent l'accessibilité de l'éducation pour les élèves défavorisés agissent sur la mobilité relative. D'après les études existantes, les réformes qui limitent la pratique de l'orientation des élèves en fonction de leurs aptitudes académiques, ou qui retardent cette orientation favorisent l'égalité des chances, comme on a pu le voir avec les réformes menées dans trois pays nordiques⁴⁹. D'autres transformations politiques peuvent peser sur les coûts implicites ou explicites de l'éducation. Les stratégies sont variées, qui consistent par exemple à réduire la durée des diplômes de l'enseignement supérieur (comme ce fut le cas en Italie), et d'accroître le nombre d'années d'études obligatoires (comme en Norvège).

L'amélioration de l'accessibilité de l'enseignement secondaire deviendra probablement la priorité de nombreux pays en développement, maintenant que le taux de scolarisation dans le primaire se rapproche de 100 %. Une évaluation stratégique menée récemment en milieu rural au Ghana a mis en évidence l'impact considérable des bourses scolaires offertes dans le secondaire sur l'éducation et les résultats sur le marché du travail des élèves à faible revenu⁵⁰. Cette expérience souligne les effets bénéfiques potentiels de la gratuité de l'enseignement secondaire, ainsi que la nécessité pour les pays en développement d'envisager ces formes d'analyse qui permettent de recueillir des données qui éclairent les réformes futures de l'éducation.

Pour améliorer la qualité de l'apprentissage et réduire les grandes inégalités dans les acquis scolaires, il convient d'appliquer des politiques éducatives qui s'attaquent aux causes immédiates et systémiques de la « crise de l'apprentissage » décrite dans le *Rapport sur le développement dans le monde 2018* (Banque mondiale 2018a). Le rapport classe les actions à mener pour résoudre les causes immédiates — les enfants qui arrivent à l'école ne sont pas préparés à apprendre, les enseignants n'ont pas les compétences ou la motivation pour enseigner, les intrants nécessaires sont absents ou de qualité inférieure, les établissements sont mal gérés et administrés — et les causes systémiques plus profondes en trois grandes catégories. Il s'agit des actions suivantes : évaluer l'apprentissage au moyen d'indicateurs et d'un suivi améliorés, fonder les actions sur les données pour que les écoles fonctionnent au profit de tous les apprenants, et assurer l'harmonisation de tous les acteurs pour que l'ensemble du système éducatif promeuve l'apprentissage.

Briser le cercle d'aspirations au rabais et de faible mobilité

Les croyances autour de la mobilité et les aspirations s'influencent mutuellement parce que le comportement des individus est déterminé par les systèmes de pensée que leur impose la société, et la mobilité réelle contribue à la formation de ces croyances⁵¹. Il apparaît que les trajectoires de la mobilité et les croyances profondément ancrées sont déterminées conjointement et sont dès lors interdépendantes. Une théorie bien connue parle de la fenêtre des aspirations, ou de l'ensemble d'individus similaires (ou accessibles) dont les vies et les réalisations aident à former ses objectifs futurs. Cette fenêtre est d'autant plus large qu'on a l'impression d'une mobilité plus forte⁵². La fenêtre des aspirations d'un individu se construit à la lumière de plusieurs groupes de référence dont la composition est influencée par le statut socioéconomique de l'individu ainsi que ses hiérarchies et normes sociales.

Les aspirations sont essentielles pour la mobilité. Ainsi au Mexique, il est apparu que les jeunes des milieux pauvres âgés de 12 à 22 ans qui aspirent à une plus grande mobilité restent plus longtemps à l'école, se comportent mieux au plan sanitaire et affichent moins de comportements autodestructeurs⁵³. Les grandes aspirations des enfants de 12 ans de Telangana et Andhra Pradesh en Inde sont positivement corrélées avec le temps consacré à l'éducation et, en fin de compte, aux résultats auxquels ils parviennent à 19 ans⁵⁴.

La fenêtre des aspirations des enfants dont les familles se situent au bas de l'échelle socioéconomique sera probablement étroite, car ces enfants sont susceptibles de grandir dans un environnement social qui contribue à cet état de fait. Par ailleurs, les aspirations des parents, qui influencent celles des enfants et leurs investissements au profit de ces enfants, peuvent être plus faibles dans les familles dont la situation socioéconomique est faible. Une hiérarchisation

sociale rigide peut contribuer à la faiblesse des aspirations ou en accentuer les effets. Une expérience menée en Inde a par exemple montré que la position dans la hiérarchie des castes influe sur la capacité des garçons de basse caste à apprendre et sur la volonté des garçons des castes élevées à faire des efforts⁵⁵.

Les politiques publiques doivent exercer une influence directe ou indirecte sur les aspirations. Mettre les enfants et les parents au contact d'une information, d'expériences et de modèles qui influent sur la formation des aspirations peut contribuer à en élargir la perspective dans certains contextes. Ainsi en République dominicaine, le fait d'informer les élèves sur la rentabilité de l'éducation à la fin des études obligatoires a profondément changé leur perception des retombées de l'école, comparé à un groupe similaire d'élèves dans un groupe témoin⁵⁶. Les interventions qui aident à susciter des modèles peuvent aussi éléver les aspirations. À titre d'illustration, l'affectation aléatoire de responsables féminins dans un certain nombre de conseils communautaires d'un État de l'Inde a largement contribué à réduire le fossé entre les aspirations des filles et celles des garçons chez les parents et les adolescents⁵⁷.

Les données disponibles jusqu'ici ne suffisent pas pour indiquer si les interventions visant directement à éléver les aspirations des enfants ou des parents peuvent améliorer les résultats de l'éducation. Les interventions destinées à améliorer les aspirations et les attitudes chez les enfants en âge scolaire ont montré quelques effets positifs ; les effets sont moins manifestes en ce qui concerne l'élévation des aspirations des parents⁵⁸. Cela étant, il est nécessaire d'avoir plus de données sur les interventions comportementales visant spécifiquement les aspirations pour pouvoir tirer des conclusions au plan stratégique.

Les aspirations se forment et se maintiennent de façon dynamique et les interventions qui visent directement à les éléver ne sont pas l'unique solution. D'après certaines études, ce qui caractérise le plus de nombreux jeunes des milieux défavorisés durant leurs années de formation, ce n'est pas qu'ils manquent d'aspirations fortes mais plutôt que celles-ci sont au point mort⁵⁹. Ces jeunes ont donc besoin d'un plus grand soutien afin qu'ils gardent leurs aspirations — ce qui signifie leur offrir de meilleures opportunités d'études et d'emploi, de meilleurs enseignants, et de meilleurs conseils de carrière, encadrement et formation.

Les politiques et les institutions du marché du travail doivent promouvoir la mobilité

On l'a vu plus haut, les marchés du travail jouent un rôle important dans la persistance intergénérationnelle de l'inégalité des niveaux de rémunération. Dans les décompositions, le fonctionnement du marché du travail influe sur l'importance du premier canal par le biais de la rentabilité de l'éducation, et sur celle du troisième canal par les effets des attributs des parents autres que le niveau d'éducation sur les revenus d'un individu. Les deux effets peuvent être influencés par des facteurs autres que les caractéristiques des parents, notamment le sexe ou la race.

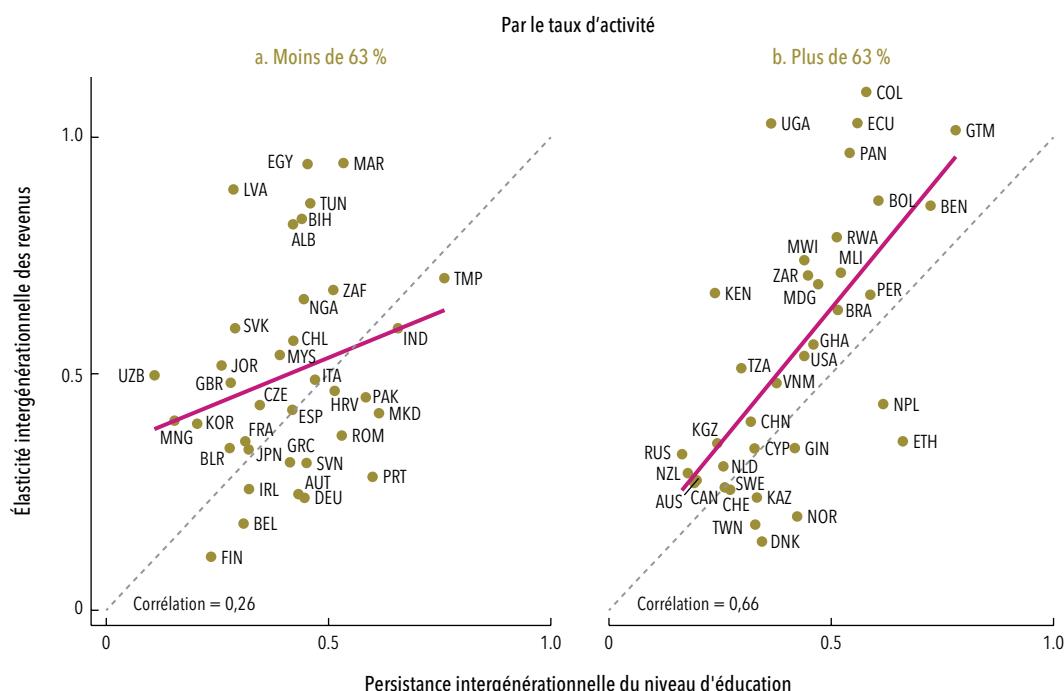
Le marché du travail peut limiter la MI des revenus en accentuant des inégalités préexistantes qui pèsent sur l'individu bien avant son arrivée sur ce marché. Certes, le marché du travail agit directement sur les individus à l'âge adulte, mais il a un effet rétroactif sur la formation du capital humain. Parce que les investissements dans le capital humain ont un « prix » sur le marché du travail, les politiques et les institutions qui affectent ces prix ont des effets sur les

décisions que prennent les parents pour investir dans l'éducation de leurs enfants, et sur les décisions que prennent ces enfants eux-mêmes.

L'influence du marché du travail sur la MI des revenus et ses liens avec la MI du niveau d'éducation. Le taux d'activité est l'un des indicateurs d'un marché du travail performant. Dans les pays à faible taux d'activité, la corrélation entre la MI relative du niveau d'éducation et celle des revenus est plus faible que dans les pays au taux d'activité plus élevé (figure O.13), ce que confirment les analyses de régression⁶⁰. On peut en conclure que dans un pays à faible taux d'activité, les investissements dans le capital humain sont plus difficilement monétisables, d'où un « clivage » plus important entre la MI du niveau d'éducation et celle des revenus. Une fois neutralisés les effets du taux d'activité ; le PIB par habitant du pays n'a pas grande influence sur la relation entre la MI du niveau d'éducation et celle des revenus, ce qui laisse penser que ce qui importe pour cette relation ce sont plus les conditions du marché du travail que le niveau de développement de celui-ci.

Le marché du travail est aussi plus susceptible d'être un frein à la MI des revenus lorsque l'affectation des emplois et les écarts dans les revenus sont influencés par des caractéristiques d'un individu aucunement liées à sa productivité. Ainsi, dans un contexte marqué par le rationnement des emplois et un fort taux de chômage, les réseaux sociaux des parents peuvent constituer une entrave majeure à la mobilité relative. Une étude réalisée sur des jeunes adultes d'une ville d'Afrique du Sud a révélé que les réseaux professionnels du père avaient un impact marqué sur

FIGURE O.13 Lorsque le taux d'activité est plus fort, la MI relative des revenus et celle du niveau d'éducation sont plus étroitement corrélées



Source : BDMMI (Banque mondiale); Equalchances (2018); et ILOSTAT.

Note : Le taux d'activité moyen enregistré pour les pays sur lesquels on dispose d'estimations de la MI des revenus et de celle du niveau d'éducation est de 63 %.

la situation finale du fils sur le marché du travail⁶¹. Dans le Moyen-Orient, les relations personnelles, ou ce qu'il est convenu d'appeler la culture du *wasta*, apparaissent comme un grand facteur d'amplification des effets de la faible création d'emplois sur la MI⁶².

L'impact des réseaux parentaux sur les résultats sur le marché du travail est aggravé par une discrimination fondée sur des caractéristiques comme le sexe, la race, la caste ou la religion, qui n'ont aucun lien avec la productivité. La discrimination peut aussi se conjuguer aux réseaux sociaux pour transmettre des désavantages d'une génération à l'autre, contribuant ainsi à une forte « inertie » favorable à la persistance de la discrimination sur les marchés du travail longtemps après la mise en place d'un cadre législatif.

Les femmes à travers le monde apparaissent comme les moins susceptibles de participer activement au marché du travail ; et pour celles qui choisissent de travailler pour une rémunération, des disparités persistent sur le marché en termes de salaires, de métier et de secteur d'emploi⁶³. En raison de ces disparités, alors que les inégalités entre les hommes et les femmes en matière de MI du niveau d'éducation ont disparu ou se sont inversées en faveur des femmes dans de nombreuses régions du monde, la situation semble être inchangée en ce qui concerne la MI des revenus. Plusieurs facteurs concourent aux disparités entre les sexes, notamment les différences dans l'emploi du temps, les réseaux sociaux et les rôles assignés aux hommes et aux femmes, ainsi que la discrimination par les employeurs. Les normes sociales peuvent favoriser la réplication des disparités entre les sexes sur le marché du travail, d'une génération à la suivante.

Les politiques publiques doivent égaliser les chances sur le marché du travail. D'une manière générale, les institutions et politiques du marché du travail peuvent promouvoir l'accroissement de la MI en limitant l'amplitude ou l'impact des périodes de chômage, en facilitant l'accès des groupes vulnérables et des jeunes au marché du travail, en intensifiant la concurrence entre les employeurs et en protégeant mieux les travailleurs victimes de discrimination. Les politiques publiques et les réglementations qui favorisent la concurrence et l'intégration du marché seront aussi probablement bénéfiques pour la MI. Dans un marché du travail moins segmenté et plus concurrentiel, des distorsions telles que la discrimination et les effets des réseaux auront moins de chances de prospérer parallèlement.

La conjugaison des politiques actives et passives du marché du travail peut aider à réduire les conséquences négatives et à long terme du chômage, en particulier dans les pays avancés. Comme on l'a vu lors de la crise financière de 2008, la faiblesse des conditions du marché du travail a des répercussions à long terme sur la productivité, les revenus et les perspectives d'ascension des jeunes qui arrivent sur ce marché. Les effets de la perte de travail sur le revenu peuvent être réduits grâce aux allocations chômage ou, dans le cas des marchés du travail informels, par des mesures d'aide sociale qui peuvent réduire la probabilité d'un désinvestissement dans le capital humain des enfants.

Il est crucial de faciliter l'intégration des jeunes dans le marché du travail pour réduire la probabilité de pertes de revenus sur la durée de vie en raison d'un mauvais départ sur ce marché. Parmi les politiques envisageables, on peut citer l'offre d'incitations aux employeurs pour qu'ils recrutent des jeunes, sous forme de subventions salariales, de réductions ciblées du coin fiscal ou de crédits d'impôt aux travailleurs se trouvant au bas de l'échelle salariale, autant de mesures dont les effets peuvent être minimes ou temporaires⁶⁴. Des programmes

de formation ou d'emploi subventionné peuvent aussi être bénéfiques pour les jeunes, surtout en période de récession. Cependant, les politiques actives peuvent d'une manière générale être limitées dans leurs effets. Une étude récente a révélé que dans les pays en développement, l'impact des politiques actives du marché du travail est relativement faible et tend à être largement englouti par le coût de ces politiques⁶⁵.

Des politiques sociales et du marché du travail comme le congé parental, un régime de travail souple et des services de garderie de qualité à bas prix auraient un impact positif sur le taux d'activité des femmes. Il apparaît en outre que le fait de réservier une partie du congé parental aux pères réduit non seulement l'impact imputé aux femmes des arrêts de travail pour des raisons familiales, mais aussi les différences dans l'emploi du temps entre les hommes et les femmes qui alimentent l'inégalité des chances entre les sexes⁶⁶.

Atténuer les effets des imperfections des marchés financiers sur la mobilité

Les contraintes de financement et l'absence de prévoyance sociale peuvent entraver la mobilité ascendante des pauvres et créer un engrenage de la pauvreté dans les pays en développement, dont les marchés financiers sont généralement sous-développés. Ces imperfections offrent une incitation supplémentaire pour le transfert de richesse à la génération suivante, ce qui accentue la persistance intergénérationnelle des différences de revenu parce que seuls les individus disposant d'un tel héritage seront capables de financer les investissements susceptibles d'augmenter leurs niveaux de revenu. Il apparaît que dans certains pays en développement, la persistance intergénérationnelle des niveaux de revenu varie selon le point de l'échelle de distribution des revenus parentaux considéré, ce qui est une indication de l'existence de contraintes financières⁶⁷. Ainsi au Brésil, la mobilité relative des revenus augmente en moyenne avec le salaire du père, et elle est considérablement plus faible pour les garçons dont les pères ont des salaires qui se situent en-deçà de la moyenne⁶⁸.

Les imperfections des marchés financiers renforcent l'argumentaire en faveur de l'adoption de politiques redistributives. Lorsque l'on tient compte des imperfections des marchés financiers, la distribution de la richesse au sein d'une génération a des effets importants sur la distribution des revenus ainsi que sur l'efficacité et les résultats globaux⁶⁹. Cela signifie que les politiques redistributives peuvent favoriser la MI en améliorant tant la distribution que l'efficacité, compte tenu des effets dynamiques de l'inégalité des richesses ajoutée aux contraintes de financement. Ces arguments militent aussi en faveur de l'imposition du revenu du capital et de la propriété.

De plus, au vu de l'impact des contraintes de financement, l'élargissement de l'accès aux services financiers peut sans doute améliorer la MI, particulièrement au bas de l'échelle de distribution des revenus. La même logique sous-tend les transferts ciblés en faveur des familles à faible revenu, sous la forme de transferts monétaires liés ou inconditionnels, et les crédits d'impôt pour les travailleurs pauvres. De surcroît, en présence de contraintes financières, le fait que les pauvres ne puissent offrir de caution devient une entrave majeure à l'investissement, ce qui laisse penser que les politiques publiques qui faciliteraient la reconnaissance juridique des avoirs existants ou de la propriété collective renforceraient la mobilité. Partant du même argument, reconnaître aux femmes et aux hommes les mêmes droits en matière d'héritage et de propriété dans les

pays où ces droits sont niés aux femmes améliorerait la mobilité économique de ces dernières, et peut-être celle de leurs enfants⁷⁰.

Réduire les freins à la transformation économique

Dans la plupart des pays en développement, le processus de transformation économique influence fortement le fonctionnement des marchés des facteurs⁷¹. Nombre des vecteurs habituels de la transformation — comme le déplacement de l'emploi vers des secteurs plus productifs, la mobilité géographique grandissante et l'affaiblissement des normes sociales restrictives — sont susceptibles d'améliorer la MI. En Inde par exemple, l'accélération de la transformation économique a entraîné l'accroissement de la MI pour les castes et tribus répertoriées, la rapprochant ainsi de la MI au sein d'autres groupes⁷². En revanche, les changements technologiques basés sur les compétences qui accompagnent la transformation peuvent réduire la mobilité relative en accroissant la rentabilité de l'éducation et avec elle, les salaires en haut de l'échelle.

Les effets positifs de la transformation peuvent être atténus par les distorsions et les rigidités du marché des facteurs. À titre d'illustration, les distorsions du marché foncier peuvent freiner la mobilité spatiale, et les distorsions des marchés fonciers et du travail, associées à des normes sociales restrictives, peuvent entraver les processus de transformation économique⁷³. Pour ces raisons, les trajectoires de la mobilité économique peuvent grandement varier au sein du même pays au fil de l'évolution de la transformation. En Chine par exemple, une étude a constaté que depuis le début de la transition économique, la MI relative du niveau d'éducation et des revenus a reculé davantage en ce qui concerne les femmes et les habitants des régions défavorisées au plan économique⁷⁴.

La MI varie peut-être aussi grandement au sein des groupes et des régions à l'intérieur d'un pays en raison des forts coûts d'ajustement auxquels font face les travailleurs qui changent d'aire géographique ou de secteur d'activité, ce qui peut les empêcher d'exploiter les nouvelles opportunités nées d'une économie en mutation qui échange davantage avec le reste du monde. Une récente étude de la Banque mondiale révèle qu'en Asie du Sud les effets des exportations sur le marché du travail sont localisés, en raison sans doute d'importants coûts d'ajustements pour les travailleurs⁷⁵. En gros, lever les obstacles à la mobilité spatiale — pour permettre aux individus de se déplacer librement ou d'être au contact de meilleurs emplois, services et opportunités là où ils existent — serait bénéfique à la MI.

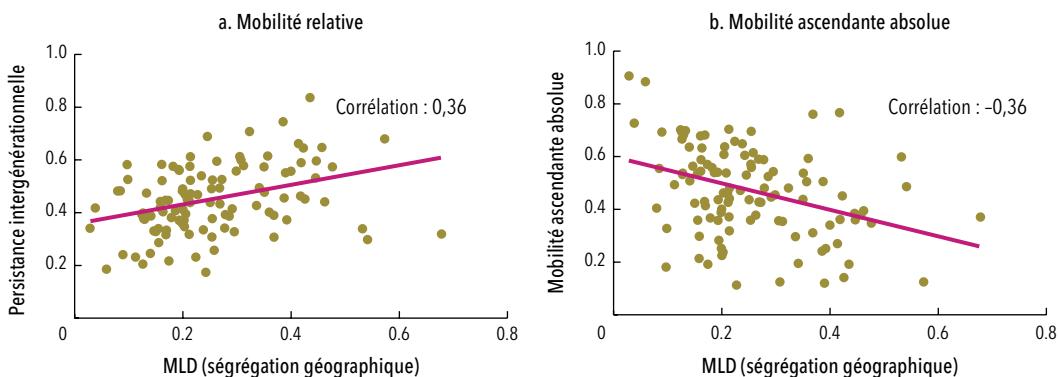
Assurer l'égalité des chances à travers l'espace

En ce qui concerne la mobilité et les opportunités, le lieu où l'on naît dans un pays *importe*, au même titre que le statut social de la famille dans laquelle on naît. Des études plus poussées doivent encore être menées mais l'ensemble des données existantes souligne l'importance d'une intervention locale — des provinces jusqu'aux quartiers — pour améliorer la MI.

Les moteurs locaux de la mobilité sont importants

Les données mondiales sur la mobilité du niveau d'éducation laissent apparaître quelques tendances indicatives de l'importance des moteurs locaux de la mobilité. D'une manière générale, les pays qui ont de faibles niveaux de ségrégation spatiale par niveaux d'éducation sont aussi les plus susceptibles d'avoir une mobilité du niveau d'éducation absolue et relative plus forte (figure O.14). Le même schéma peut être observé dans les provinces des six grands pays en développement. Dans les pays (ou provinces) à faible niveau de ségrégation, les

FIGURE 0.14 Les pays à la mobilité du niveau d'éducation amplifiée tendent à avoir des niveaux plus faibles de ségrégation spatiale par l'éducation



Source : Calculs fondés sur la BDMMI (Banque mondiale).

Note : Estimations de la mobilité intergénérationnelle pour les cohortes nées dans les années 80. L'écart logarithmique moyen désigne la ségrégation mesurée par la proportion de l'inégalité de l'éducation au sein d'une unité d'échantillonnage primaire sur les inégalités totales, en s'appuyant sur un échantillon de tous les adultes des enquêtes de la BDMMI (Banque mondiale).

enfants des milieux défavorisés ont de façon plausible plus de chances de partager les mêmes services publics que les enfants des familles plus riches et de bénéficier des retombées positives.

Toujours dans les six pays, et plus particulièrement dans les provinces enregistrant une forte concentration de « privilégiés » (les plus éduqués), les personnes se trouvant au bas de l'échelle ont plus de chances de s'élever jusqu'au sommet, peut-être en raison d'un plus grand dynamisme économique, de meilleurs services et d'autres effets positifs découlant de la tranche la plus éduquée⁷⁶. Cependant, ces provinces se caractérisent aussi par une inégalité plus forte de la mobilité ascendante entre les personnes se trouvant dans la moitié inférieure et les autres. Pour s'assurer que les avantages qu'offrent ces « pôles de mobilité » sont plus équitablement disponibles, les politiques publiques doivent s'employer principalement à réduire les écarts dans les opportunités dont bénéficient les enfants nés de parents aux fortunes différentes et vivant dans ces zones.

Les données sur les inducteurs de la mobilité au niveau des quartiers ou des communautés sont encore plus parlantes, même si elles concernent davantage les pays à revenu élevé. Le projet « Moving to Opportunity » aux États-Unis a mis en évidence le remarquable effet de meilleurs quartiers et environnements locaux sur les résultats à long terme des enfants, notamment sur leurs revenus quand ils arrivent à l'âge adulte, si le changement s'opère précoce-ment⁷⁷. Les caractéristiques d'un quartier comme la ségrégation par les revenus et la concentration de la pauvreté, l'inégalité, la ségrégation raciale, la qualité des écoles, le taux de criminalité et le nombre de familles biparentales, apparaissent comme des déterminants importants de la MI. La moitié au moins des variances de la MI notées à travers les régions des États-Unis est due à l'effet du lieu où l'on se trouve⁷⁸.

Les politiques publiques doivent renforcer les moteurs locaux de la MI

Certes, les politiques mises en œuvre au niveau national sont importantes, mais les solutions à l'enjeu de la mobilité sociale doivent aussi être appliquées au niveau local. Plusieurs caractéristiques capables d'agir sur la mobilité au niveau local,

comme la sécurité, l'accessibilité, l'infrastructure, la qualité ainsi que la disponibilité des garderies, les soins de santé, les institutions éducatives et les centres de loisirs, peuvent être influencées par les politiques. Les interventions visant à réduire la concentration de la pauvreté et la ségrégation socioéconomique des quartiers peuvent s'avérer particulièrement bénéfiques pour la mobilité.

À titre d'illustration, les investissements immobiliers et infrastructurels ciblant des aires géographiques spécifiques pourraient réduire la ségrégation économique des communautés et améliorer la connectivité avec les marchés. Dans certains cas, des incitations et des subventions locales en faveur de la création d'emplois dans les quartiers pauvres ont aidé à réduire la concentration de la pauvreté et à améliorer le milieu social⁷⁹. Les programmes de parrainage, les interventions par le biais des réseaux sociaux et l'organisation de stages dans des sociétés locales sont autant de moyens envisageables pour motiver et venir en aide aux enfants des milieux défavorisés⁸⁰. L'on reconnaît de plus en plus la nécessité d'adopter une démarche plus globale de construction du capital social des quartiers, qui conjuguerait la prestation des services, le logement, les investissements publics et privés, et mettrait sur pied les structures de gouvernance des résidents⁸¹.

Des régimes fiscaux conciliant efficacité et équité dans les pays en développement

Pour les pays en développement, un système fiscal qui génère suffisamment de ressources pour accompagner les investissements destinés à promouvoir la MI doit concilier les objectifs d'efficacité et d'équité. Il est irréfutablement établi que les politiques redistributives peuvent améliorer l'efficacité, même en présence de marchés financiers imparfaits ; mais certaines politiques peuvent devoir transiger entre équité et efficacité. Il faut pour ce faire une stratégie qui tienne compte de l'effet conjugué de redistribution et d'efficacité des impôts et des dépenses, et qui englobe les facteurs de conception et d'administration.

Mobiliser les ressources au moyen de l'impôt progressif

Dans les pays en développement, le nombre réduit des niveaux d'imposition et la composition des revenus limitent la redistribution fiscale, comparé aux pays avancés⁸². Les pays en développement tirent l'essentiel de leurs revenus des impôts indirects, qui ont un faible pouvoir de redistribution, comparé aux impôts directs qui ont un effet mélioratif sur la MI. D'après la BDMMI, les pays dont les recettes fiscales et la part des impôts directs dans les recettes totales sont faibles tendent à avoir une MI du niveau d'éducation plus faible — qu'elle soit relative ou absolue.

Les pays en développement doivent mobiliser davantage de ressources fiscales par les impôts pour améliorer la redistribution. Pour y parvenir, ils pourraient adopter une stratégie d'élargissement et de progressivité de l'assiette de l'impôt sur le revenu, en assurant au préalable le respect des obligations fiscales. Outre que cette stratégie permettrait de répondre au besoin de ressources, elle réduirait aussi l'inégalité des résultats à court terme, qui aidera à accroître la MI relative à moyen terme. Les impôts fonciers peuvent s'avérer un moyen relativement efficace d'améliorer le régime de progressivité et d'augmenter les recettes, à condition d'investir comme il convient dans la capacité administrative. Les droits de succession offrent un autre moyen direct de régler la question de la persistance et de lever des ressources. De fait, ces taxes contribuent peu aux recettes fiscales en dépit du nombre grandissant de successions enregistré ces dernières années dans de nombreux pays.

Dépenses et transferts non financiers

Pour la plupart des pays en développement désireux d'accroître la MI, il existe un solide argumentaire en faveur de la réalisation en priorité d'investissements qui offrent des chances égales aux enfants et aux mères. Il s'agit notamment des dépenses autres que financières sur les systèmes et les programmes destinés à améliorer la santé de la mère et de l'enfant, l'éducation, la nutrition et le développement de la petite enfance ; et des programmes de transfert bien ciblés qui influent positivement sur les résultats à long terme des enfants. Les programmes de transfert peuvent améliorer les investissements en faveur des enfants en atténuant les effets de l'inaccessibilité des crédits. Les transferts monétaires conditionnels et inconditionnels ont été adoptés par la plupart des pays en développement et leurs effets positifs à court terme ont été observés. Mais des études plus poussées devraient en établir incontestablement l'impact à long terme⁸³. Il ressort d'une récente étude que les programmes de transfert monétaire ont eu des effets positifs sur les résultats de l'éducation, alors que les données sont plus nuancées quant aux effets sur l'emploi et les revenus⁸⁴.

Des études réalisées dans certains pays à revenu élevé mettent en évidence les effets potentiels des programmes de transfert. Certaines études ont par exemple démontré que l'accès au mécanisme du « Earned Income Tax Credit » aux États-Unis — un avantage fiscal offert aux ménages à faible revenu et qui n'est rien d'autre que le programme de transfert le plus important du pays — a pour les adolescents un effet positif sur les scores des tests ; les chances d'achever les études secondaires, l'achèvement des études supérieures et les chances de trouver un emploi ; et les revenus à l'âge adulte⁸⁵. Comme mentionné plus haut, une évaluation stratégique récente donne aussi à penser que les bourses scolaires pour les élèves du secondaire pourraient être un instrument stratégique important permettant d'améliorer la mobilité du niveau d'éducation dans les pays en développement. Contrairement à ces interventions prioritaires, les dispositifs de subvention universelle des prix, jugés onéreux au plan budgétaire et inaptes à protéger les pauvres, sont peu redistributifs à court ou à long terme⁸⁶.

Les priorités en matière de dépense varieront en fonction du contexte de chaque pays, notamment l'ampleur des différences entre les obstacles à la mobilité des revenus et les freins à la mobilité du niveau d'éducation. Ainsi, les dépenses publiques sur l'infrastructure peuvent être une mesure prioritaire destinée à améliorer la mobilité des revenus dans les économies marquées par des freins à la connectivité qui empêchent les travailleurs d'accéder aux emplois, ou les entreprises d'accéder aux marchés. Dans les économies caractérisées par un fort taux de chômage, les investissements dans les programmes d'activation du marché du travail et les systèmes de protection sociale pourraient contribuer à accroître la mobilité relative et à empêcher la mobilité descendante chez les travailleurs.

Les politiques pertinentes doivent être fondées sur des bases factuelles et une meilleure gouvernance

Le fait que les gouvernements n'adoptent pas des politiques qui favorisent une croissance solidaire à long terme peut s'expliquer quelques fois par l'absence de données sur les stratégies qui marchent et les modalités de leur application. Le suivi même de la MI et de l'inégalité des chances au niveau national s'avère difficile dans certains pays en développement — alors qu'on pourrait remédier à cette absence de données à un prix raisonnablement faible en ajoutant quelques questions aux formulaires existants des enquêtes auprès des ménages,

pour s'enquérir auprès des sondés adultes de leur niveau d'éducation, de leur profession et de l'année de naissance de leurs parents. De même pour définir les priorités stratégiques, les décideurs ont besoin d'en savoir un peu plus sur les facteurs qui influencent la mobilité, et les données y relatives peuvent être tirées de plusieurs sources possibles. Il peut s'agir des « mégadonnées » des dossiers administratifs et des recensements dont l'utilisation est rendue plus conviviale par les rapides avancées technologiques, qui permettent aussi de résoudre le problème de la sécurité et de la confidentialité de ces données. Pour déterminer les effets des interventions potentielles, les décideurs doivent puiser dans les résultats des recherches académiques et les éprouver dans le contexte local au moyen de projets témoins évalués avec soin. Pour aider ce processus, les travaux académiques doivent surtout s'employer à combler les lacunes factuelles sur les moteurs des résultats à long terme qui déterminent la MI, en particulier dans les pays en développement.

Trop souvent malheureusement, les gouvernements ont du mal à adopter ou mettre en œuvre de nombreuses politiques qui permettraient d'accomplir des progrès satisfaisants, même en présence de données incontestables pouvant éclairer leurs décisions. Pour expliquer cette situation, le *Rapport sur le développement dans le monde 2017* (Banque mondiale 2017) note que l'adoption et la mise en œuvre de politiques efficaces dépendent de ceux qui détiennent le pouvoir de négociation au moment du processus de conception de la politique et de son application. Ce processus, que l'on peut appeler la *gouvernance*, éclaire sur le mode de fonctionnement des institutions d'un pays qui décident de politiques qui promeuvent la prospérité à long terme et l'équité. La persistance intergénérationnelle des résultats peut parfois trouver son origine dans des politiques qui sont plus influencées par les priorités des riches que par celles des pauvres et des déshérités. Les inégalités sociales sont quelques fois révélatrices des asymétries du pouvoir ; et la persistance intergénérationnelle des résultats trahit à son tour la transmission de ces asymétries du pouvoir par l'intermédiaire du statut hérité des parents. Les politiques qui promeuvent le bien de tous, notamment la mobilité, peuvent être difficiles à introduire et à appliquer, les groupes sociaux profitant le plus du statu quo pouvant être suffisamment puissants pour s'opposer aux réformes.

L'histoire regorge d'exemples de lois, d'institutions et de processus qui se sont améliorés dans les sociétés, souvent de façon graduelle, et d'institutions qui ont été adaptées pour offrir des solutions stratégiques efficaces. Le Rapport de la Banque mondiale (2017) affirme qu'en matière d'efficacité des politiques publiques, ce qui importe c'est que ces structures institutionnelles remplissent les fonctions prévues dans un cadre particulier ; il relève en outre que l'engagement, la coordination et la coopération sont les trois fonctions institutionnelles de base qui déterminent l'efficacité des politiques.

Conclusion : quelques principes stratégiques pour une meilleure MI

Les politiques publiques doivent promouvoir un contrat social qui tienne compte des aspirations des populations pour assurer une croissance durable et solidaire. Dans la plupart des pays, ce contrat est tel que tous les parents peuvent espérer que leurs descendants aient des vies meilleures que les leurs (MI ascendante absolue) et que la position d'un individu sur l'échelle des revenus soit moins liée au statut de ses parents (MI relative). Les politiques qui réussissent de ces deux points de vue peuvent créer une chaîne de réaction positive, car le sentiment

d'une amplification de la mobilité éprouvé par les populations peut à son tour entraîner un consensus social qui améliorera le cadre des politiques à venir.

Les politiques qui impulsent les moteurs de la croissance économique — comme la promotion de la stabilité macroéconomique, un meilleur climat des investissements et une plus grande intégration dans les marchés mondiaux — peuvent aussi être bénéfiques pour la MI, absolue et relative. Inversement, l'amplification de la mobilité, qu'elle soit absolue ou relative, a des répercussions positives sur la croissance à long terme, parce qu'elle accroît le stock du capital humain et des innovations, encourage une affectation plus efficace des ressources et crée un consensus social autour des politiques qui contribuent au bien de tous. Pour autant, une croissance plus forte, même distribuée de sorte à améliorer les conditions de vie de la majeure partie de la société, peut ne pas suffire pour accroître la mobilité relative. Dans une société marquée par de fortes inégalités, l'inégalité des chances sera aussi selon toute probabilité amplifiée, ce qui entraînera la contraction de la mobilité relative qui aura pour effet de renforcer l'inégalité des résultats et des chances, et le cercle vicieux se poursuivra.

Pour briser ce cycle de fortes inégalités et de faible mobilité, les gouvernements devraient privilégier les politiques qui augmentent les chances des groupes les plus défavorisés à différentes étapes de la vie, selon qu'il conviendra au contexte de chaque pays. Dans la plupart des pays en développement marqués d'une manière générale par une faible mobilité relative du niveau d'éducation, les investissements et les politiques doivent nécessairement cibler les premières années de la vie d'un individu pour agir sur la MI du niveau d'éducation et celle des revenus.

Pour la plupart de ces pays cependant, la promotion de la mobilité du niveau d'éducation ne suffira probablement pas. Les insuffisances et les distorsions du marché du travail peuvent fortement entraver la MI des revenus, outre les facteurs limitant la mobilité du niveau d'éducation. Les marchés financiers peuvent aussi inhiber la capacité des pauvres à décider de façon optimale de leurs investissements, ce qui freine autant la mobilité du niveau d'éducation que celle des revenus. Les entraves à la mobilité à travers l'espace et les secteurs d'activité peuvent introduire des distorsions sur le marché du travail qui se traduiront par une concentration locale des avantages de la transformation au lieu d'une généralisation à l'ensemble du pays.

Les écrits existants et les données sur les pays suscitent quelques idées sur les grandes orientations que doivent avoir les politiques publiques visant l'accroissement de la MI. *Premièrement*, l'État peut s'employer activement à offrir à tous des chances égales qui seraient liées à la situation personnelle de chacun. Et dans cette démarche, les priorités seraient les suivantes : 1) les interventions ciblant la santé maternelle et la petite enfance, les écarts à ce niveau étant bien souvent irréversibles ; 2) la réduction des disparités dans l'accès à l'éducation et dans la qualité de l'éducation entre les démunis et les nantis ; 3) le renforcement de l'efficacité des interventions en tenant compte de l'influence qu'exercent les aspirations et les normes sociales sur les décisions des ménages et des individus ; et 4) les interventions destinées à rendre les marchés plus efficaces et équitables, et la réduction des barrières à la mobilité à travers l'espace et les secteurs d'activité.

Deuxièmement, l'État peut devoir assurer l'égalité des chances dans l'espace. Il est important de considérer la façon dont les politiques sont appliquées et les investissements réalisés au niveau local, c'est-à-dire des provinces jusqu'aux communautés. Les interventions qui visent à améliorer les quartiers et le milieu

social en réduisant la ségrégation socioéconomique, en investissant dans les services et l'infrastructure et en construisant le capital social, auront probablement un effet bénéfique sur la MI. Les décisions sur les investissements à réaliser doivent tenir compte non seulement de leurs conséquences à court terme, mais aussi des éventuels effets à long terme sur les enfants et les jeunes appartenant à ces communautés. L'impact positif ainsi produit sur la génération suivante enclenchera un cercle vertueux.

Troisièmement, la fiscalité peut avoir des effets multiformes sur la MI du niveau d'éducation et celle des revenus. Une politique fiscale dont le but est l'accroissement de la mobilité visera trois objectifs : mobiliser des ressources afin de financer des investissements publics qui amplifient la MI, renforcer la MI relative en atténuant les inégalités des revenus, et concilier ces deux premiers objectifs avec l'objectif de promotion de l'efficacité et de la croissance. La stratégie consisterait à élargir l'assiette de l'impôt sur le revenu, à appliquer le principe de progressivité à l'impôt foncier et aux droits de succession, à renforcer le civisme fiscal, tout en investissant dans le renforcement de la capacité administrative. S'agissant des dépenses en vue d'améliorer la MI, parallèlement aux investissements destinés à offrir des chances égales aux enfants et aux mères, des programmes de transfert bien ciblés peuvent aussi atténuer les effets de l'inaccessibilité des crédits sur les investissements des familles dans le capital humain. Dans certains pays, ces actions prioritaires devront remplacer les dispositifs de subvention universelle des prix de produits comme le carburant, qui sont le plus souvent une manière inefficace de protéger les pauvres tout en consommant une part non négligeable des maigres ressources existantes.

Enfin, la gouvernance peut largement contribuer à atténuer les asymétries du pouvoir qui empêchent l'adoption des politiques pertinentes même face à l'évidence incontestable des actions à mener. En raison des inégalités dans le processus de formulation des politiques, ces dernières ne répondent pas autant qu'il le faudrait aux besoins des pauvres et des personnes défavorisées. D'où la persistance intergénérationnelle des inégalités qui, à son tour, conforte les asymétries du pouvoir et perpétue le cercle vicieux. Le rapport 2017 de la Banque mondiale sur le développement dans le monde affirme que parvenir à un changement positif exige de revoir les incitations offertes aux détenteurs du pouvoir, de réformer leurs préférences afin qu'ils promeuvent des résultats positifs pour tous et d'asseoir progressivement la contestabilité des décisions politiques qui permettra de prendre en compte les intérêts de ceux qui sont généralement exclus de la scène politique.

Cette transformation peut déclencher des réformes qui libéreront le potentiel des pauvres et autres laissés pour compte et mettront en branle un cercle vertueux. L'amplification de la mobilité intergénérationnelle peut induire un gain d'efficacité, un raffermissement de la croissance et un recul des inégalités qui donneraient à tous les moyens d'agir sur un même pied d'égalité et réduiraient les asymétries du pouvoir. La mobilité des générations futures s'en trouvera à son tour amplifiée, plaçant un peu plus le pays sur la voie d'un développement à long terme.

Notes

1. Voir, par exemple, Roemer (1998) et Van de Gaer (1993).
2. Hertz *et al.* (2007).
3. Voir, par exemple, Solon (2004).

4. La figure O.1 est basée sur des estimations de la mobilité des revenus faites dans d'autres études, combinées à celles du présent rapport, tout en assurant un certain degré de comparabilité de ces données (voir chapitre 2).
5. L'exclusion des personnes dont les parents ont suivi un enseignement du troisième degré atténue l'« effet plafond » dans la mobilité du niveau d'éducation (le fait que le niveau d'études ne peut dépasser le tertiaire). Une autre méthode d'atténuation de cet effet conduit à des résultats à peu près similaires (voir chapitre 3 du rapport).
6. Une autre mesure de la MI relative, utilisée dans les publications sur la mobilité sociale — la corrélation intergénérationnelle entre les niveaux de scolarité — a également été calculée pour confirmer la robustesse des résultats obtenus par le coefficient de régression.
7. L'écart de mobilité absolue pour la génération des années 80 entre les pays à revenu élevé et les pays en développement est presque aussi grand si l'indicateur de MI absolue comprend les individus dont les parents ont suivi un enseignement tertiaire (au lieu de les exclure) et part du principe que ces personnes ont une mobilité ascendante dès lors qu'elles ont un niveau de scolarité au moins égal à celui de leurs parents.
8. L'écart de mobilité relative entre les pays en développement et les pays avancés reste important si le coefficient de corrélation entre le niveau éducatif des parents et celui de leurs enfants est utilisé de préférence au coefficient de régression pour mesurer la persistance intergénérationnelle (scénario non représenté ici).
9. Voir, par exemple, Corak (2016b) pour des analyses de ce constat.
10. Le creusement de l'écart entre les pays avancés et les économies en développement est également constaté si le coefficient de corrélation entre les niveaux de scolarité des parents et de leurs enfants est utilisé pour mesurer la persistance intergénérationnelle.
11. Beegle *et al.* (2016); voir le chapitre 3 pour une comparaison plus détaillée avec cette étude.
12. Le groupe de pays FCV est basé sur la Liste harmonisée des pays fragiles ou touchés par des conflits, établie par la Banque mondiale (exercice 18) : <http://www.worldbank.org/en/topic/fragilityconflictviolence/brief/harmonized-list-of-fragile-situations>. Sur les 36 pays de cette liste, il est possible de calculer des estimations de la MI dans sept pays pour toutes les cohortes, et dans 26 pays pour la cohorte des années 80 (voir chapitre 3 du rapport).
13. Cet indicateur — ici appelé « taux fait de passage des pauvres au groupe privilégié » — est identique à l'indicateur dit « du conte de fées » dans Corak (2016a).
14. Evans *et al.* (2017) dressent ce constat.
15. Déficit de scolarité d'un enfant de x ans = nombre constaté d'années de scolarité — $(x - 5)$. Cet indicateur est utilisé en lieu et place du niveau de scolarité, car ceux qui sont nés après la cohorte des années 80 n'ont pas nécessairement terminé leurs études au moment de l'enquête.
16. La persistance moyenne est mesurée par la moyenne des coefficients de régression résultant de la régression du déficit de scolarité des enfants sur les années de scolarité des parents pour chaque pays. Les moyennes régionales ne comprennent que les pays pour lesquels la variable « déficit » peut être calculée.

17. Indicateurs du développement dans le monde (2018).
18. Chetty, Hendren et Katz (2016).
19. Voir par exemple Becker et col. (2015).
20. Voir Piketty (2000) pour un aperçu documentaire.
21. Becker et Tomes (1979, 1986) ; Currie (2009).
22. L'indice de l'inégalité des chances économiques mesure la proportion de l'inégalité totale des revenus due à des circonstances prédéterminées. Les estimations de cet indice sont tirées de Brunori, Ferreira et Peragine (2013), d'après une compilation de plusieurs études. Dans la plupart des cas, les circonstances englobent le niveau d'éducation des parents, le lieu de résidence ou de naissance et le sexe, et dans certain cas, la race, l'ethnie et la religion.
23. Voir par exemple Maoz et Moav (1999), ainsi que Owen et Weil (1998).
24. Ainsi, dans le modèle de Becker et col. (2015), qui pose l'hypothèse que les marchés du crédit fonctionnent parfaitement et qu'il n'y a aucune intervention publique, un accroissement du niveau d'éducation et des revenus moyens des parents devrait se traduire par une persistance intergénérationnelle accrue, à moins d'un recul sensible des inégalités dans l'éducation des parents.
25. Basé sur les régressions linéaires de la MI relative du niveau d'éducation sur les dépenses publiques consacrées à l'éducation ou l'ensemble des dépenses publiques (part du PIB) et (le logarithme du) PIB par habitant d'une économie, en regroupant les cohortes des années 60 aux années 80 et en intégrant les effets de cohorte fixes (chapitre 4).
26. Cette observation est étayée par les analyses de régression des (logarithmes des) taux de pauvreté liés au PIB ou au nombre de personnes sur l'amplitude de la mobilité absolue ou relative au moment où la cohorte était âgée d'environ 15 ans, une fois neutralisés les effets du PIB décalé juste avant la naissance des individus et les effets spécifiques sur l'économie ou la région (chapitre 3).
27. Voir par exemple Owen et Weil (1998), Galor et Tsiddon (1997), Hassler et Mora (2000).
28. Bell et col. (2017).
29. Voir Marrero et Rodriguez (2013) pour les États-Unis, et Teyssier (2013) pour le Brésil.
30. Ferreira et col. (2017).
31. Voir la discussion dans Corak (2013), qui montre aussi un exemple antérieur de la Courbe de Gatsby.
32. Voir par exemple Fehr et Fischbacher (2003) ainsi que Fleib (2015).
33. Benabou et Ok (2001). Les données d'observation dans plusieurs pays semblent l'étayer, par exemple Alesina et col. (2018) ainsi que Gavina et col. (2007).
34. Esteban et Ray (1994).
35. Krishnan et col. (2016).
36. Alesina, Stantcheva et Teso (2018).
37. Alderman, Hoddinott et Kinsey (2006) ainsi que Hoddinott et col. (2008).
38. Voir par exemple, Aizer et Currie (2014).
39. Voir par exemple, Hoddinott et col. (2008, 2013), Bharadwaj, Loken et Neilson (2013).
40. Heckman, Pinto et Savelyev (2013).
41. Heckman et Kautz (2014).

42. Gertler et col. (2014).
43. Deming (2009).
44. Havnes et Mogstad (2011).
45. Butikofer, Molland et Salvanes (2016) ; Alex-Petersen, Lundborg et Rooth (2017).
46. Ainsi, dans les pays de l'OCDE les élèves défavorisés au plan socioéconomique ont trois fois moins de chances que leurs homologues plus favorisés d'atteindre le niveau de compétence de référence en science (OCDE, 2016).
47. Banque mondiale (2018b).
48. Balcazar, Narayan et Tiwari (2015).
49. L'orientation désigne la pratique qui consiste à séparer les élèves selon leurs aptitudes académiques et à leur faire suivre des programmes différents au sein d'une même école ou les placer dans des écoles différentes. Pour les données sur les effets de cette pratique, voir Brunello et Checchi (2007), Pekkarinen, Uusitalo, et Kerr (2009), Aakvik, Salvanes et Vaage (2010), ainsi que Meghir et Palme (2005).
50. Duflo, Dupas et Kremer (2017).
51. Tel que développé dans le *Rapport sur le développement dans le monde 2006* (Banque mondiale 2005).
52. Voir Ray (2006).
53. Ritterman Weintraub et col. (2015).
54. Ross (2016).
55. Hoff et Pandey (2014).
56. Jensen (2010).
57. Beaman et col. (2011).
58. Voir par exemple, Goodman et Gregg (2010), Gorard, See et Davies (2012).
59. Cummings et col. (2012) ; Kintrea, Clair et Houston (2011).
60. Les taux d'activité « élevé » et « faible » renvoient aux pays qui se retrouvent dans la moitié supérieure et la moitié inférieure respectivement de la distribution des taux d'activité, notamment les 75 pays pour lesquels on dispose d'estimations de la MI des revenus et de celle du niveau d'éducation. Les analyses de régression confirment que la relation entre la MI du niveau d'éducation et celle des revenus est d'autant plus forte que le taux d'activité est élevé.
61. Magruder (2010) pense que les réseaux intergénérationnels peuvent expliquer « presque toutes les inégalités de l'emploi entre les fils de parents employés et les autres jeunes adultes. »
62. Krishnan et col. (2016).
63. Banque mondiale (2011).
64. Chen et col. (2018). Voir par exemple Katz (1998), Groh et col. (2016), ainsi que Betcherman et col. (2010) sur les effets des subventions salariales dans des pays et des contextes différents.
65. McKenzie (2017).
66. Patnaik (2016).
67. Voir par exemple, Solon (1992), Mulligan (1997) ainsi que Corak et Heisz (1999).
68. Ferreira et Veloso (2006).
69. Voir par exemple Galor et Zeira (1993).
70. Banque mondiale (2015).

71. Voir par exemple Beegle et col. (2016) pour les données en Afrique.
72. Hnatkovska, Lahiri et Paul (2012).
73. Par exemple en Inde, la mobilité intergénérationnelle du travail peut être freinée par des marchés fonciers restrictifs et l'obligation culturelle en vertu de laquelle l'abandon des terres est coûteux (Fernando 2016).
74. Fan, Yi et Zhang (2015).
75. Banque mondiale (2018a).
76. Corak (2017) décrit un schéma similaire en ce qui concerne le Canada et les États-Unis.
77. Chetty, Hendren et Katz (2016).
78. Chetty et Hendren (2018a, 2018b).
79. Voir par exemple Kline et Moretti (2014) pour les données tirées des États-Unis.
80. Bell et col. (2017).
81. Brown et Richman (1997).
82. Clements et col. (2015) et Lustig (2017).
83. Fiszbein et col. (2009).
84. Molina-Millan et col. (2016).
85. Dahl et Lochner (2012) ; Chetty, Friedman et Rockoff (2011) ; Bastian et Michelmore (2017).
86. Del Granado, Coady et Gillingham (2012).

Bibliographie

- Aakvik, Arild, Kjell G. Salvanes, and Kjell Vaage. 2010. "Measuring Heterogeneity in the Returns to Education Using an Education Reform." *European Economic Review* 54 (4): 483–500.
- Aizer, Anna, and Janet Currie. 2014. "The Intergenerational Transmission of Inequality: Maternal Disadvantage and Health at Birth." *Science* 344 (6186): 856–61.
- Alderman, Harold, John Hoddinott, and Bill Kinsey. 2006. "Long-Term Consequences of Early Childhood Malnutrition." *Oxford Economic Papers* 58 (3): 450–74.
- Alesina, Alberto, Stefanie Stantcheva, and Edoardo Teso. 2018. "Intergenerational Mobility and Preferences for Redistribution." *American Economic Review* 108 (2): 521–54.
- Alex-Petersen, Jesper, Petter Lundborg, and Dan-Olof Rooth. 2017. "Long-Term Effects of Childhood Nutrition: Evidence from a School Lunch Reform." IZA DP No. 11234, Discussion Paper Series, Institute for the Study of Labor, Bonn, Germany.
- Balcazar, Carlos Felipe, Ambar Narayan, and Sailesh Tiwari. 2015. "Born with a Silver Spoon: Inequality in Educational Achievement across the World." Policy Research Working Paper 7152, World Bank, Washington, DC.
- Bastian, Jacob, and Katherine Michelmore. 2017. "The Long-Term Impact of the Earned Income Tax Credit on Children's Education and Employment Outcomes." *Journal of Labor Economics*. doi: 10.1086/697477.

- Beaman, Lori, Esther Duflo, Rohini Pande, and Petia Topalova. 2011. “Female Leadership Raises Aspirations and Educational Attainment for Girls: A Policy Experiment in India.” *Science* 335 (6068): 582–86.
- Becker, Gary S., and Nigel Tomes. 1979. “An Equilibrium Theory of the Distribution of Income and Intergenerational Mobility.” *Journal of Political Economy* 87 (6): 1153–89.
- . 1986. “Human Capital and the Rise and Fall of Families.” *Journal of Labor Economics* 4 (3): S1–S39.
- Becker, Gary S., Scott Duke Kominers, Kevin M. Murphy, and Jörg L. Spenkuch. 2015. “A Theory of Intergenerational Mobility.” Working Paper, Harvard Business School, Harvard University, Cambridge, MA.
- Beegle, Kathleen, Luc Christiaensen, Andrew Dabalen, and Isis Gaddis. 2016. *Poverty in a Rising Africa*. Washington, DC: World Bank.
- Bell, Alexander M., Raj Chetty, Xavier Jaravel, Neviana Petkova, and John Van Reenen. 2017. “Who Becomes an Inventor in America? The Importance of Exposure to Innovation.” NBER Working Paper 24062, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Benabou, Roland, and Efe A. Ok. 2001. “Social Mobility and the Demand for Redistribution: The POUM Hypothesis.” *Quarterly Journal of Economics* 116 (2): 447–87.
- Betcherman, Gordon, N. Meltem Daysal, and Carmen Pages. 2010. “Do Employment Subsidies Work? Evidence from Regionally Targeted Subsidies in Turkey.” *Labour Economics* 17 (4): 710–22.
- Bharadwaj, Prashant, Katrine Vellesen Løken, and Christopher Neilson. 2013. “Early Life Health Interventions and Academic Achievement.” *American Economic Review* 103 (5): 1862–91.
- Brown, Prudence, and Harold A. Richman. 1997. “Neighborhood Effects and State and Local Policy.” *Neighborhood Poverty* 2: 164–81.
- Brunello, Giorgio, and Daniele Checchi. 2007. “Does School Tracking Affect Equality of Opportunity? New International Evidence.” *Economic Policy* 22 (2): 782–861.
- Brunori, Paolo, Francisco H. G. Ferreira, and Vito Peragine. 2013. “Inequality of Opportunity, Income Inequality, and Economic Mobility: Some International Comparisons.” In *Getting Development Right: Structural Transformation, Inclusion, and Sustainability in the Post-Crisis Era*, edited by Eva Paus, 85–115. New York: Palgrave Macmillan.
- Butikofer, Aline, Eirin Mølland, and Kjell G. Salvanes. 2016. “Childhood Nutrition and Labor Market Outcomes: Evidence from a School Breakfast Program.” Norwegian School of Economics, Department of Economics Discussion Paper No. 15/2016, Norwegian School of Economics, Bergen, Norway.
- Chen, Tingyun, Jean-Jacques Hallaert, Alexander Pitt, Haonan Qu, Maximilien Queyranne, Alaina Rhee, Anna Shabunina, Jérôme Vandenbussche, and Irene Yackovlev. 2018. “Inequality and Poverty across Generations in the

- European Union.” IMF Staff Discussion Note 18/01, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Chetty, Raj, and Nathaniel Hendren. 2018a. “The Impacts of Neighborhoods on Intergenerational Mobility I: Childhood Exposure Effects.” *Quarterly Journal of Economics*. <https://doi.org/10.1093/qje/qjy007>.
- . 2018b. “The Impacts of Neighborhoods on Intergenerational Mobility II: County-Level Estimates.” *Quarterly Journal of Economics*. <https://doi.org/10.1093/qje/qjy006>.
- Chetty, Raj, John N. Friedman, and Jonah E. Rockoff. 2011. “New Evidence on the Long-Term Impacts of Tax Credits.” IRS Statistics of Income White Paper, Internal Revenue Service, Washington, DC.
- Chetty, Raj, Nathaniel Hendren, and Lawrence F. Katz. 2016. “The Effects of Exposure to Better Neighborhoods on Children: New Evidence from the Moving to Opportunity Experiment.” *American Economic Review* 106 (4): 855–902.
- Clements, Benedict J., Ruud A. de Mooij, Sanjeev Gupta, and Michael Keen. 2015. *Inequality and Fiscal Policy*. Washington, DC: International Monetary Fund.
- Corak, Miles. 2013. “Income Inequality, Equality of Opportunity, and Intergenerational Mobility.” *Journal of Economic Perspectives* 27 (3): 79–102.
- . 2016a. “How Much Social Mobility? More, but Not Without Other Things.” In *The US Labor Market: Questions and Challenges for Public Policy*, edited by M. Strain, 2–13. Washington, DC: American Enterprise Institute.
- . 2016b. “Inequality from Generation to Generation: The United States in Comparison.” IZA Discussion Report No. 9929, Institute for the Study of Labor, Bonn.
- . 2017. “Divided Landscapes of Economic Opportunity: The Canadian Geography of Intergenerational Income Mobility.” Working Paper 2017-043, Human Capital and Economic Opportunity Working Group, Chicago, IL.
- Corak, Miles, and Andrew Heisz. 1999. “The Intergenerational Earnings and Income Mobility of Canadian Men: Evidence from Longitudinal Income Tax Data.” *Journal of Human Resources* 34 (3): 504–533.
- Cummings, Colleen, Karen Laing, James Law, Janice McLaughlin, Ivy Papps, Liz Todd, and Pam Woolner. 2012. “Can Changing Aspirations and Attitudes Impact on Educational Attainment?” Joseph Rowntree Foundation, York, United Kingdom.
- Currie, Janet. 2009. “Healthy, Wealthy, and Wise: Socioeconomic Status, Poor Health in Childhood, and Human Capital Development.” *Journal of Economic Literature* 47 (1): 87–122.

- Dahl, Gordon B., and Lance Lochner. 2012. "The Impact of Family Income on Child Achievement: Evidence from the Earned Income Tax Credit." *American Economic Review* 102 (5): 1927–56.
- del Granado, Francisco Javier Arze, David Coady, and Robert Gillingham. 2012. "The Unequal Benefits of Fuel Subsidies: A Review of Evidence for Developing Countries." *World Development* 40 (11): 2234–48.
- Deming, David. 2009. "Early Childhood Intervention and Life-Cycle Skill Development: Evidence from Head Start." *American Economic Journal: Applied Economics* 1 (3): 111–34.
- Duflo, Esther, Pascaline Dupas, and Michael Kremer. 2017. "The Impact of Free Secondary Education: Experimental Evidence from Ghana." MIT Working Paper, Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, MA.
- Equalchances. 2018. "International Database on Inequality of Opportunity and Social Mobility." University of Bari, Italy.
- Evans, Martin, David Newhouse, and Pablo Suarez-Becerra. Forthcoming. "Poverty, Schooling, and the Intergenerational Transmission of Educational Disadvantage." Policy Research Working Paper, World Bank, Washington, DC.
- Esteban, Joan-Maria, and Debraj Ray. 1994. "On the Measurement of Polarization." *Econometrica: Journal of the Econometric Society* 62 (4): 819–51.
- Fan, Yi, Junjian Yi, and Junsen Zhang. 2015. "The Great Gatsby Curve in China: Cross-Sectional Inequality and Intergenerational Mobility." Working Paper, Chinese University of Hong Kong.
- Fehr, Ernst, and Urs Fischbacher. 2003. "The Nature of Human Altruism." *Nature* 425 (6960): 785.
- Fernando, A. Niles. 2016. "Shackled to the Soil: The Long-Term Effects of Inheriting Agricultural Land in India." Working paper, World Bank, Washington, DC.
- Ferreira, Sergio Guimaraes, and Fernando A. Veloso. 2006. "Intergenerational Mobility of Wages in Brazil." *Brazilian Review of Econometrics* 26 (2): 181–211.
- Ferreira, Francisco H. G., Christoph Lakner, Maria Ana Lugo, and Berk Ozler. 2017. "Inequality of Opportunity and Economic Growth: How Much Can Cross-Country Regressions Really Tell Us?" *Review of Income and Wealth*. doi: 10.1111/roiw.12311.
- Fiszbein, Ariel, Norbert Schady, Francisco H. G. Ferreira, Margaret Grosh, Niall Keleher, Pedro Olinto, and Emmanuel Skoufias. 2009. "Conditional Cash Transfers: Reducing Present and Future Poverty." Policy Research Report, World Bank, Washington, DC.
- Fleib, Jurgen. 2015. "Merit Norms in the Ultimatum Game: An Experimental Study of the Effect of Merit on Individual Behavior and Aggregate Outcomes." *Central European Journal of Operations Research* 23 (2): 389–406.

- Galor, Oded, and Daniel Tsiddon. 1997. "Technological Progress, Mobility, and Economic Growth." *American Economic Review* 87 (3): 363–382.
- Galor, Oded, and Joseph Zeira. 1993. "Income Distribution and Macroeconomics." *Review of Economic Studies* 60 (1): 35–52.
- Gaviria, Alejandro, Carol Graham, and Luis H. B. Braido. 2007. "Social Mobility and Preferences for Redistribution in Latin America." *Economía* 8 (1): 55–96.
- GDIM. 2018. *Global Database on Intergenerational Mobility*. Development Research Group. Washington, DC: World Bank.
- Gertler, Paul, James Heckman, Rodrigo Pinto, Arianna Zanolini, Christel Vermeersch, Susan Walker, Susan M. Chang, and Sally Grantham-McGregor. 2014. "Labor Market Returns to an Early Childhood Stimulation Intervention in Jamaica." *Science* 344 (6187): 998–1001.
- Goodman, Alissa, and Paul Gregg, eds. 2010. *Poorer Children's Educational Attainment: How Important Are Attitudes and Behaviour?* York, UK: Joseph Rowntree Foundation.
- Gorard, Stephen, Beng Huat See, and Peter Davies. 2012. *The Impact of Attitudes and Aspirations on Educational Attainment and Participation*. April. York, UK: Joseph Rowntree Foundation.
- Groh, Matthew, Nandini Krishnan, David McKenzie, and Tara Vishwanath. 2016. "Do Wage Subsidies Provide a Stepping Stone to Employment for Recent College Graduates? Evidence from a Randomized Experiment in Jordan." *Review of Economics and Statistics* 98 (3): 488–502.
- Hassler, John, and José V. Rodríguez Mora. 2000. "Intelligence, Social Mobility, and Growth." *American Economic Review* 90 (4): 888–908.
- Havnes, Tarjei, and Magne Mogstad. 2011. "No Child Left Behind: Subsidized Child Care and Children's Long-Run Outcomes." *American Economic Journal: Economic Policy* 3 (2): 97–129.
- Heckman, James J. 2006. "Skill Formation and the Economics of Investing in Disadvantaged Children." *Science* 312 (5782): 1900–02.
- , Rodrigo Pinto, and Peter Savelyev. 2013. "Understanding the Mechanisms through Which an Influential Early Childhood Program Boosted Adult Outcomes." *American Economic Review* 103 (6): 2052–86.
- Heckman, James J., and Tim Kautz. 2014. "Fostering and Measuring Skills: Interventions That Improve Character and Cognition." In *The Myth of Achievement Tests: The GED and the Role of Character in American Life*, edited by J. Heckman, J. E. Humphries, and T. Kautz, 341–430. Chicago, IL: University of Chicago Press.
- Hertz, Tom, Tamara Jayasundera, Patrizio Piraino, Sibel Selcuk, Nicole Smith, and Alina Verashchagina. 2007. "The Inheritance of Educational Inequality: Intergenerational Comparisons and Fifty-Year Trends." *B.E. Journal of Economic Analysis and Policy* 7 (2): 1–48.

- Hnatkovska, Viktoria, Amartya Lahiri, and Sourabh Paul. 2012. “Castes and Labor Mobility.” *American Economic Journal: Applied Economics* 4 (2): 274–307.
- Hoddinott, John, John A. Maluccio, Jere R. Behrman, Rafael Flores, and Reynaldo Martorell. 2008. “Effect of a Nutrition Intervention during Early Childhood on Economic Productivity in Guatemalan Adults.” *Lancet* 371 (9610): 411–16.
- Hoddinott, John, Harold Alderman, Jere R. Behrman, Lawrence Haddad, and Susan Horton. 2013. “The Economic Rationale for Investing in Stunting Reduction.” *Maternal and Child Nutrition* 9 (S2): 69–82.
- Hoff, Karla, and Priyanka Pandey. 2014. “Making Up People: The Effect of Identity on Performance in a Modernizing Society.” *Journal of Development Economics* 106: 118–31.
- Jensen, Robert. 2010. “The (Perceived) Returns to Education and the Demand for Schooling.” *Quarterly Journal of Economics* 125 (2): 515–48.
- Katz, Lawrence F. 1998. “Wage Subsidies for the Disadvantaged.” In *Generating Jobs: How to Create Demand for Low-Skilled Workers*, edited by R. Freeman and P. Gottschalk, 21–53. New York: Russell Sage Foundation.
- Kintrea, Keith, Ralf St. Clair, and Muir Houston. 2011. *The Influence of Parents, Places and Poverty on Educational Attitudes and Aspirations*. York, United Kingdom: Joseph Rowntree Foundation.
- Kline, Patrick, and Enrico Moretti. 2014. “People, Places, and Public Policy: Some Simple Welfare Economics of Local Economic Development Programs.” *Annual Review of Economics* 6: 629–62.
- Krishnan, Nandini, Gabriel Lara Ibarra, Ambar Narayan, Sailesh Tiwari, and Tara Vishwanath. 2016. *Uneven Odds, Unequal Outcomes: Inequality of Opportunity in the Middle East and North Africa*. Washington, DC: World Bank.
- Lustig, Nora. 2017. “Fiscal Policy, Income Redistribution and Poverty Reduction in Low- and Middle-Income Countries.” Center for Global Development Working Paper No. 448, Center for Global Development, Washington, DC.
- Maddison Historical Statistics (database), Groningen Growth and Development Centre, Faculty of Economics and Business, University of Groningen, Groningen, The Netherlands, <https://www.rug.nl/ggdc/historicaldevelopment/maddison/>.
- Magruder, Jeremy R. 2010. “Intergenerational Networks, Unemployment, and Persistent Inequality in South Africa.” *American Economic Journal: Applied Economics* 2 (1): 62–85.
- Maoz, Yishay D., and Omer Moav. 1999. “Intergenerational Mobility and the Process of Development.” *Economic Journal* 109 (458): 677–97.
- Marrero, Gustavo A., and Juan G. Rodríguez. 2013. “Inequality of Opportunity and Growth.” *Journal of Development Economics* 104: 107–22.

- McKenzie, David. 2017. "Identifying and Spurring High-Growth Entrepreneurship: Experimental Evidence from a Business Plan Competition." *American Economic Review* 107 (8): 2278–307.
- Meghir, Costas, and Marten Palme. 2005. "Educational Reform, Ability, and Family Background." *American Economic Review* 95 (1): 414–24.
- Molina-Millan, Teresa, Tania Barham, Karen Macours, John A. Maluccio, and Marco Stampini. 2016. "Long-Term Impacts of Conditional Cash Transfers in Latin America: Review of the Evidence." IDB Working Paper Series No. IDB-WP-732, Inter-American Development Bank, Washington, DC.
- Mulligan, Casey B. 1997. *Parental Priorities and Economic Inequality*. University of Chicago Press.
- OECD (Organisation for Economic Co-operation and Development). 2016. *PISA 2015 Results (Volume I): Excellence and Equity in Education*. Paris: OECD Publishing. doi: 10.1787/9789264266490-en.
- Owen, Ann L., and David N. Weil. 1998. "Intergenerational Earnings Mobility, Inequality and Growth." *Journal of Monetary Economics* 41 (1): 71–104.
- Patnaik, Ankita. 2016. "Reserving Time for Daddy: The Short- and Long-Run Consequences of Fathers' Quotas." Working Paper, Cornell University, Ithaca, New York.
- Pekkarinen, Tuomas, Roope Uusitalo, and Sari Kerr. 2009. "School Tracking and Intergenerational Income Mobility: Evidence from the Finnish Comprehensive School Reform." *Journal of Public Economics* 93 (7–8): 965–73.
- Piketty, Thomas. 2000. "Theories of Persistent Inequality and Intergenerational Mobility." *Handbook of Income Distribution*, edited by Anthony Atkinson and François Bourguignon, 429–76. Amsterdam: Elsevier.
- Ray, Debraj. 2006. "Aspirations, Poverty, and Economic Change." In *Understanding Poverty*, edited by Abhijit Vinayak Banerjee, Roland Bénabou, and Dilip Mookherjee. Oxford, UK: Oxford University Press.
- Ritterman Weintraub, Miranda Lucia, Lia C. H. Fernald, Nancy Adler, Stefano Bertozzi, and S. Leonard Syme. 2015. "Perceptions of Social Mobility: Development of a New Psychosocial Indicator Associated with Adolescent Risk Behaviors." *Frontiers in Public Health* 3: 62.
- Roemer, John E. 1998. *Equality of Opportunity*. New York: Harvard University Press.
- Ross, Phillip H. 2016. "Aspirations and Human Capital Investment: Evidence from Indian Adolescents." Working paper.
- Solon, Gary. 1992. "Intergenerational Income Mobility in the United States." *American Economic Review* 82 (3): 393–408.
- . 2004. "A Model of Intergenerational Mobility Variation over Time and Place." In *Generational Income Mobility in North America and Europe*, edited by Miles Corak, 38–47. Cambridge, UK: Cambridge University Press.

- Teyssier, Geoffrey. 2013. "Inequality of Opportunity and Growth: An Empirical Investigation in Brazil." Unpublished manuscript, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- UIS (Institute for Statistics, United Nations Educational, Scientific, and Cultural Organization). 2012. "International Standard Classification of Education: ISCED 2011." UIS, Montreal. <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/international-standard-classification-of-education-isced-2011-en.pdf>.
- Van de Gaer, Dirk. 1993. *Equality of Opportunity and Investment in Human Capital*. PhD Dissertation, Catholic University of Leuven, Leuven, Belgium.
- World Bank. 2005. *World Development Report 2006: Equity and Development*. Washington, DC: World Bank.
- . 2011. *World Development Report 2012: Gender Equality and Development*. Washington, D.C: World Bank.
- . 2015. *Women, Business, and the Law 2016: Getting to Equal*. Washington, DC: World Bank.
- . 2016. *Taking on Inequality: Poverty and Shared Prosperity 2016*. Washington, DC: World Bank.
- . 2017. *World Development Report 2017: Governance and the Law*. Washington, DC: World Bank.
- . 2018a. *Entangled: Localized Effects of Exports on Earnings and Employment in South Asia*. Washington, DC: World Bank.
- . 2018b. *World Development Report 2018: Learning to Realize Education's Promise*. Washington, DC: World Bank.

ÉCO-AUDIT
Déclaration des avantages environnementaux

Le Groupe de la Banque mondiale s'est engagé à réduire son empreinte environnementale. À l'appui de cet engagement, nous tirons parti des options d'édition électronique et des outils d'impression à la demande installés dans des centres régionaux à travers le monde. Ensemble, ces initiatives permettent une réduction des tirages et des distances de transport, ce qui se traduit par une baisse de la consommation de papier, de l'utilisation de produits chimiques, des émissions de gaz à effet de serre et des déchets.

Nous suivons les normes relatives à l'utilisation du papier recommandées par l'Initiative Green Press. La plupart de nos livres sont imprimés sur du papier certifié par le Forest Stewardship Council (FSC) et contenant entre 50 et 100 % de fibre recyclée dans la quasi-totalité des cas. Cette fibre est soit écrue, soit blanchie à travers un procédé totalement sans chlore (TCF), d'un traitement sans chlore (PCF) ou d'un procédé sans chlore élémentaire amélioré (EECF).

D'autres informations sur les principes environnementaux de la Banque mondiale sont disponibles à l'adresse <http://www.worldbank.org/corporateresponsibility>.



Le rapport intitulé Progrès satisfaisants ? La mobilité économique d'une génération à l'autre à travers le monde traite d'une question qui est au centre de l'attention dans les pays développés et qui, pour la première fois, est examinée à la lumière de nouvelles données et analyses couvrant la majeure partie du monde, notamment les pays en développement. Le rapport veut répondre à la question de savoir si les individus nés dans la pauvreté ou dans la prospérité sont destinés à demeurer dans le contexte économique de leur naissance. Il va chercher les éléments de réponse aussi loin qu'il y a un demi-siècle pour déterminer si les enfants vivent mieux que leurs parents ou pas dans différentes parties du monde. Le rapport préconise enfin des mesures et des politiques publiques au niveau local, national et mondial pour arrêter l'engrenage de la pauvreté et permettre aux générations futures de réaliser leur potentiel et d'améliorer leurs vies.